

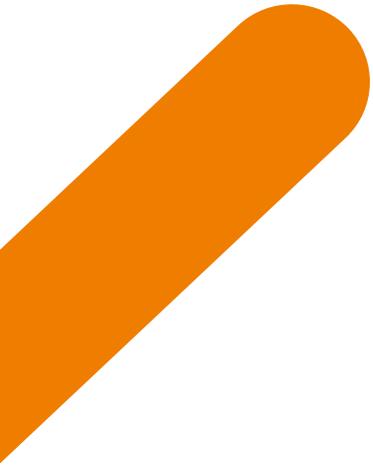


RENTRÉE SCOLAIRE

2022-2023

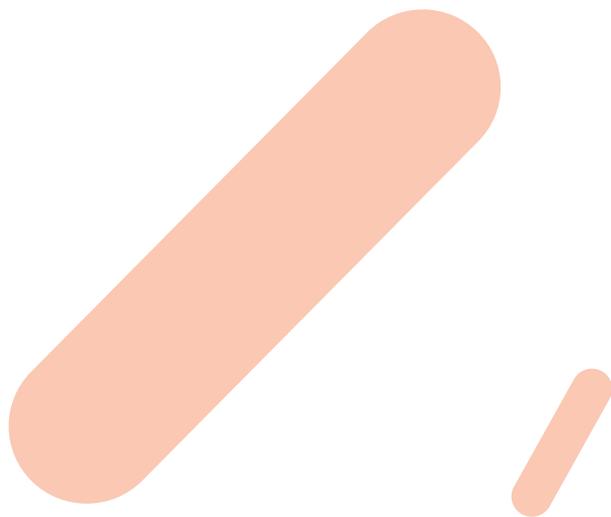
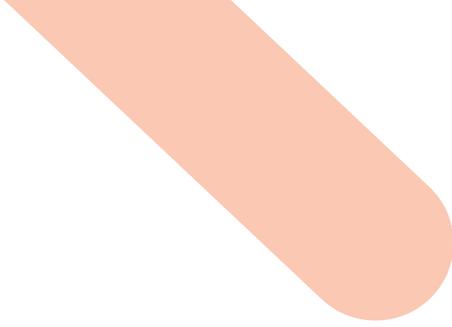
DOSSIER DE PRESSE

Contact presse :
servicepresse@iledefrance.fr



Sommaire

- 5⁺ Chiffres-clés 2022
- 6⁺ Des mesures de pouvoir d'achat pour toutes les familles
- 9⁺ Un accès au numérique pour tous et dans tous les lycées
- 13⁺ Mise en œuvre du Plan d'urgence pour les lycées franciliens
- 17⁺ Des lycées plus écologiques
- 21⁺ La Région mobilisée pour lutter contre le décrochage scolaire
- 25⁺ Améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap
- 28⁺ Des distributeurs de protections périodiques biologiques gratuites dans tous les lycées publics
- 30⁺ Préserver la santé des lycéens
- 34⁺ Favoriser une restauration scolaire locale, durable et de qualité
- 37⁺ Renforcer la sécurité des lycées
- 39⁺ Une politique de gestion des ressources humaines ambitieuse pour le développement des talents des lycées
- 42⁺ Apprentissage des langues : un atout pour l'attractivité et l'employabilité des jeunes Franciliens
- 45⁺ Ouvrir les lycées au monde professionnel
- 50⁺ Valoriser le mérite dans les lycées franciliens et renforcer les *Cordées de la réussite*
- 52⁺ Assurer l'égalité de traitement entre les élèves du public et du privé
- 55⁺ Favoriser la pratique sportive dans les lycées
- 57⁺ L'éducation artistique et culturelle dans les lycées franciliens
- 60⁺ Citoyenneté, valeurs de la République et engagement
- 64⁺ ANNEXE - Plan d'urgence pour les lycées franciliens



Chiffres-clés 2022



PANORAMA

- **474 lycées publics** en Île-de-France sur 6,5 millions de m²
- **35 000 salles de classe**

529 345 lycéens (public et privé) en 2021

9 000 agents régionaux dans les lycées

256 Lycées Éco-Responsables

Un budget 2022 de 984 M€ soit le budget régional le plus important après celui consacré aux transports.

RÉVISION DU PLAN D'URGENCE EN 2021

6 Md€ de budget (900 M€ supplémentaires votés au mois de février 2021).

30 600 nouvelles places d'ici 2028.

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE, LA RÉGION MOBILISÉE



Participation à l'accueil et à l'hébergement des réfugiés ukrainiens en Île-de-France, dans le cadre de son aide d'urgence de 1,6 M€ pour l'Ukraine.

262 lycéens ukrainiens scolarisés dans les lycées d'Île-de-France

QIOZ, l'application gratuite d'apprentissage des langues de la Région, permet **d'apprendre le français langue étrangère (FLE) à partir de l'ukrainien**. Elle est mise à disposition des réfugiés ukrainiens.

EN 2022

2400 nouvelles places créées

1 lycée neuf livré à l'automne : Corneilles-en-Paris (95)

14 rénovations-extensions dont :

- Lycée International à Saint-Germain-en-Laye (78)
- Lycée Franco-Allemand à Buc (78)
- Lycée Pierre-Mendès-France à Ris-Orangis (91)
- Lycée Louise-Michel à Bobigny (93)
- Lycée Georges-Brassens à Villeneuve-le-Roi (94)
- Lycée Gabriel-Péri à Champs-sur-Marne (94)

100% des lycées connectés au wifi (à l'automne)

100% des élèves des lycées publics équipés d'un ordinateur portable

100% des lycées publics équipés de distributeurs de protections périodiques biologiques gratuites

10 Brigades régionales de sécurité



QUALITÉ DE L'AIR

Toutes les demi-pensions sont équipées de sondes de mesure du CO₂ depuis avril 2021, permettant à la communauté scolaire d'adopter les gestes simples et rapides tels que l'ouverture des fenêtres.

L'installation de capteurs complémentaires, dans les réfectoires des professeurs, gymnases et salles de sport, a été réalisée à l'automne 2021. **Au total, plus de 1 400 sondes ont été déployées.**

Installation de **1 270 purificateurs d'air** dans 382 lycées.





DES MESURES DE POUVOIR D'ACHAT POUR TOUTES LES FAMILLES

Tarif de la restauration scolaire, avantages pour l'accès à la culture, ordinateurs gratuits, bourses au mérite, etc. Au quotidien, la Région Île-de-France vient en aide aux lycéens franciliens pour améliorer le pouvoir d'achat de toutes les familles.



INFLATION ZÉRO POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE : GEL DES TARIFS

Les tarifs de la restauration sont inchangés afin de ne pas répercuter sur les familles l'augmentation des prix des matières premières, dont les produits agricoles, tout en maintenant une alimentation de qualité. L'effort financier pour la Région est évalué à plus de **4 M€**.

Et toujours, depuis la rentrée 2021 : une tarification du **repas à 50 centimes** pour les lycéens des foyers les plus modestes, soit une économie de **80€ par an**.

Gel des tarifs de la restauration scolaire en 2022-2023

INFLATION ZÉRO POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES ET LE PASSE IMAGINE R : GEL DES TARIFS

Pour la 6^e année consécutive, le forfait annuel Imagine R est fixé à 350€ pour tous les lycéens franciliens. Il permet de se déplacer dans toute l'Île-de-France pour moins de 1€/jour.

NOUVEAUTÉ

LES AVANTAGES CULTURE DU PASSE NAVIGO

Tous les élèves abonnés Imagine R et **tous les abonnés Navigo** bénéficient des **Avantages culture**. **Plus de 300 lieux et établissements culturels partenaires** de la Région Île-de-France proposent des avantages et des services sur simple présentation du Navigo par ses détenteurs : tarifs réduits ou dégressifs, gratuité sur certains événements, réductions sur la restauration, invitations, ateliers, rencontres, etc.



Des mesures de pouvoir d'achat pour toutes les familles

FOURNITURE GRATUITE D'UN ORDINATEUR ET DE TOUS LES MANUELS SCOLAIRES

Tous les élèves des lycées publics franciliens bénéficient d'un **ordinateur personnel** à leur entrée en seconde pour la durée de leur scolarité, dont ils seront propriétaires à la fin de leurs études secondaires.

Tous les élèves de seconde de la voie professionnelle des lycées privés sous contrat d'association avec l'État reçoivent également un ordinateur portable et les élèves des filières générales et technologiques peuvent, sur critères sociaux et à la demande des établissements, en bénéficier eux aussi.

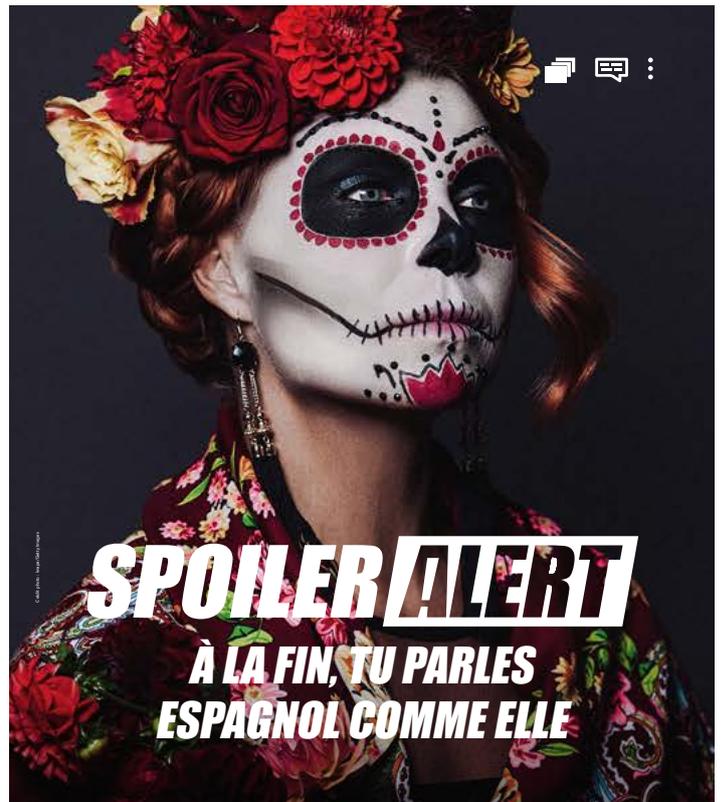
Ces équipements informatiques sont **intégralement pris en charge par la Région Île-de-France**, à l'instar des **manuels scolaires** nécessaires à la scolarité des lycéens qui y sont préalablement chargés, soit une dépense moyenne de **500€ par élève entrant en classe de seconde**.

QIOZ, UN SITE D'APPRENTISSAGE DES LANGUES GRATUIT

Un site pour tous les Franciliens, à partir de 15 ans, créé par la Région Île-de-France, accessible notamment sur l'ordinateur remis à chaque élève et sur l'ENT, *MonLycée.net*. Une appli QIOZ est également disponible en téléchargement sur *smartphone*.

Cette plateforme permet aux lycéens de se perfectionner et d'**apprendre gratuitement 6 langues vivantes** : l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le français langue étrangère (FLE), le portugais et le chinois mandarin.

L'offre linguistique est régulièrement enrichie et les élèves peuvent également évaluer leurs compétences, selon les normes du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).



GRÂCE À QIOZ.FR, APPRENEZ GRATUITEMENT LES LANGUES AVEC VOS FILMS SÉRIES ET DOCUMENTAIRES PRÉFÉRÉS

QIOZ.fr
🇫🇷 🇪🇸 🇩🇪 🇵🇹 🇨🇳

Également disponible en application



Un service gratuit de la
Région Île de France



UN ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS ET DANS TOUS LES LYCÉES

Depuis la rentrée 2019, la Région Île-de-France déploie une stratégie ambitieuse de couverture numérique de tous les lycées. Une nouvelle feuille de route 2023-2027 est en préparation. Elle intégrera les infrastructures et les équipements des établissements mis à niveau, la distribution d'équipements individuels pour les lycéens et les enseignants, le développement des usages numériques dans et en-dehors de la classe, et l'amélioration de la maintenance technique auprès des utilisateurs. Depuis 2016, **la Région a investi plus de 400 M€ pour le volet numérique des lycées.**

UN SOCLE D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU SERVICE DES USAGES PÉDAGOGIQUES

100% THD ET WIFI : DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES TOTALEMENT DÉPLOYÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2021-2022

En cette rentrée 2022, tous les lycées franciliens sont raccordés au THD et connectés au Wifi.

La Région a procédé à l'installation et au renouvellement de **50 000 équipements réseaux Wifi** en 2 ans pour assurer la continuité pédagogique et favoriser l'innovation.

TOUS LES ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS ÉQUIPÉS INDIVIDUELLEMENT

La totalité des élèves et des enseignants des lycées franciliens sont aujourd'hui équipés individuellement d'un outil numérique. Ce parc informatique régional suivi et piloté par les équipes est composé de 472 000 équipements individuels déployés et maintenus dans le cadre d'un partenariat étroit avec **La Poste et Unowhy**.

Les lycéens quittant leur établissement après la classe de Terminale ont la possibilité de conserver leur équipement. À l'issue de l'année 2022-2023, les élèves de Terminale qui souhaiteront restituer leur PC pourront le faire en cohérence avec la politique d'économie circulaire de la Région.

À la rentrée 2022,
l'ensemble des nouveaux
lycéens et enseignants
des lycées publics recevront
un équipement individuel, soit
145 000 ordinateurs distribués

DES SALLES DE CLASSE ADAPTÉES ET COLLABORATIVES

La Région Île-de-France poursuit la standardisation des équipements de vidéoprojection des lycées en installant des écrans numériques interactifs dans les 30 000 salles de classe.

Un **appel à projets** a également été lancé fin 2021 pour favoriser le recours à l'enseignement hybride (à distance et sur site). Il permettra l'installation d'équipements multimédia de captation audio/vidéo en complément des écrans numériques interactifs dans les salles de classe.





Un accès au numérique pour tous et dans tous les lycées

Plus de 4 enseignants sur 5 utilisent quotidiennement **Monlycée.net** avec leurs élèves

MONLYCÉE.NET : UN SERVICE NUMÉRIQUE ADAPTÉ AUX BESOINS ET AUX PRATIQUES DES ÉLÈVES ET DES PROFESSEURS

Au cours des deux dernières années scolaires, *Monlycée.net* a contribué massivement à la continuité pédagogique et à l'organisation des cours dans le cadre de la mise en place des classes en demi-jauge ou à distance.

PERMETTRE À CHAQUE LYCÉEN ET À CHAQUE ENSEIGNANT D'ACCÉDER À UNE OFFRE DE RESSOURCES ENRICHIE ET DIVERSIFIÉE

RENOUVELLEMENT ET PRISE EN CHARGE DES MANUELS SCOLAIRES NUMÉRIQUES

Depuis 2019, la Région finance la totalité des manuels numériques et papier des élèves pour un montant de **50 M€**. Pour adapter son action aux usages pédagogiques, la Région a conduit des enquêtes auprès des enseignants et des élèves pour s'assurer de l'adéquation des manuels numériques aux besoins des enseignants et des lycéens.

MONLYCEE.NET EN QUELQUES CHIFFRES

Jusqu'à **1,9 M de connexions enregistrées** et près de **1,4 M de mails échangés** par jour pendant les confinements.

DE NOUVELLES RESSOURCES NUMÉRIQUES DANS LE CADRE DE LYCÉES'UP

Avec cette même philosophie de co-construction, l'opération **Lycées'UP**, lancée début 2021, a permis d'interroger les enseignants et élèves sur les ressources numériques auxquelles ils souhaiteraient avoir accès. 219 lycées ont répondu à l'appel à projets pour évaluer ces ressources et ont participé à l'expérimentation. Son évaluation est basée pour partie sur des enquêtes auprès des enseignants et des élèves utilisateurs. Les ressources sélectionnées doivent enrichir le catalogue de ressources de la Région.

TERRAINS D'EXPÉRIMENTATION LYCÉES'UP

- **22** ressources pédagogiques numériques évaluées
- **219** lycées engagés
- **428** projets déposés

NOUVEAUTÉ

CRÉATION DE COORDONNATEURS NUMÉRIQUES DANS LES LYCÉES

Pour accompagner sa politique de soutien à l'équipement numérique, la Région a créé une communauté de coordonnateurs numériques dans ses lycées.

L'objectif est d'avoir un coordonnateur dans chaque lycée qui accompagnera les élèves tout en travaillant avec les services de la Région à l'amélioration permanente de ses dispositifs numériques.

• Les coordonnateurs seront rémunérés jusqu'à 6 heures par mois sur 10 mois, soit en moyenne 230 €/mois en plus. Cela représente un budget d'environ 1 M€ par an pour la Région.

• Dans le cadre de leur mission, ils recevront un ordinateur d'une valeur de 700 € et pourront suivre une formation qualifiante sur les années 2022-2024 autour de l'usage des équipements numériques.



UNE PROPOSITION DE RESSOURCES NUMÉRIQUES VARIÉES POUR TOUS LES LYCÉES

À la rentrée 2022, une expérimentation sera lancée avec l'outil Pearltrees éditeur, en lien avec les académies, pour créer le premier manuel numérique territorial d'Île-de-France sur la base de la ressource en économie Econofides.

Dès 2021, la Région a mis à disposition des lycées de nouvelles ressources numériques à contenu pédagogique :

- **Edumédia** : contenus numériques pour l'apprentissage des sciences et des mathématiques,
- **Adaptiv'langue** : ressource intégrant un moteur d'intelligence artificielle pour aider les élèves dans la maîtrise de la langue française,
- **QIOZ** : application d'apprentissage des langues étrangères avec module de suivi de l'élève (anglais, allemand, espagnol, portugais, mandarin, FLE).



GRÂCE À QIOZ.FR, APPRENEZ GRATUITEMENT LES LANGUES AVEC VOS FILMS SÉRIES ET DOCUMENTAIRES PRÉFÉRÉS

QIOZ.fr

Également disponible en application



Un service gratuit de la
Région
Île de France

OFFRIR UNE QUALITÉ DE SERVICE AUX USAGERS : MAINTENANCE ET CYBERSÉCURITÉ

LE CENTRE DE SERVICE NUMÉRIQUE RÉGIONAL

Support et maintenance de qualité sont des conditions de réussite essentielles au développement du numérique dans les établissements.

Pour mieux accompagner les lycées, un **Centre de service numérique accessible par un numéro vert a été ouvert en janvier 2022**. Il prend en charge les demandes d'assistance des lycées et oriente les personnels de direction vers les prestataires techniques adéquats. Pour gagner en réactivité, la Région déploiera progressivement, d'ici la rentrée 2024, la **prise en main à distance** sur la maintenance des infrastructures réseaux et serveurs, puis des postes de travail des lycées.

LA CYBERSÉCURITÉ AU CŒUR DE LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE DANS LES LYCÉES

Le déploiement massif des équipements et outils numériques requiert parallèlement le développement d'une politique stratégique de **cybersécurité**.

Pour y parvenir, la Région déploie au cœur des réseaux numériques des lycées la solution « **Stormshield Network Security** », axée sur la protection contre les menaces internes et externes. **Déjà 140 établissements franciliens en bénéficient**. L'objectif régional est de couvrir 100% des lycées avec cette solution d'ici la rentrée 2024. Cette approche technique accompagne les campagnes d'information et de prévention des élèves et des enseignants contre les cyberattaques.



Lycée Joséphine-Baker - Pierrefitte-sur-Seine (93)

MISE EN ŒUVRE DU *PLAN D'URGENCE POUR LES LYCÉES FRANCILIENS*

Le *Plan d'urgence pour les lycées franciliens* pour la période 2017-2027, adopté en 2017 et actualisé en 2021, répond à l'impératif de rénovation et de création de places pour faire face à la pression démographique (création de 30 600 places). Ce plan bénéficie d'une enveloppe de **6 Md€** d'investissement, à laquelle s'ajoute 1 Md€ au titre du *Plan pluriannuel de maintenance* des établissements.



Lycée Pierre-Mendès-France - Ris-Orangis (91)

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT : 5 ANNÉES DE MISE EN ŒUVRE

15 opérations votées dans le **Plan d'urgence pour les lycées franciliens 2017-2027** : des lycées neufs et rénovés pour tous sont livrés en 2022.

Les opérations sont de diverses natures compte tenu de la grande richesse du patrimoine. Elles concernent tout à la fois la livraison d'un nouvel établissement à Cormeilles-en-Parisis (95), une opération de rénovation énergétique à Tremblay-en-France (93), une rénovation à Bobigny (93), ou encore la rénovation d'une œuvre picturale et architecturale au lycée Henri IV à Paris (75).

Les opérations livrées marquantes de la rentrée sont :

2400 PLACES NOUVELLES CRÉÉES

- Lycée neuf de 1 200 places à **Cormeilles-en-Parisis (95)** : 43 M€
- Rénovation et extension de 600 places du **lycée Mendès-France à Ris-Orangis (91)** : 47 M€
- Extension de 400 places du **lycée Pauline Roland à Chevilly-Larue (94)** : 6,9 M€
- Extension de 200 places du **lycée Jacques-Monod à Clamart (92)** : 5 M€

NOUVEAUTÉ

600 M€ SUPPLÉMENTAIRES POUR ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'URGENCE

Afin d'atteindre son objectif de créer 30 600 places nouvelles en 10 ans, la Région lance dès cette année la recherche du foncier et les études d'ingénierie pour la réalisation de 11 lycées neufs et 6 extensions d'établissements prévus dans le plan.

5 LYCÉES RÉNOVÉS

- Livraison 1^{re} phase de la reconstruction/rénovation globale du **lycée Georges-Brassens à Villeneuve-le-Roi (94)** : 60,5 M€ (novembre 2022)
- Rénovation globale du **lycée International à Saint-Germain-en-Laye (78)** : 67 M€ (Part régionale : 38,2 M€)
- Restructuration d'ensemble et extension du **lycée Gabriel Péri à Champigny-sur-Marne (94)** : 35,5 M€
- Rénovation du **lycée Franco-Allemand à Buc (78)** : 56,1 M€ (Part régionale : 30,9 M€)
- Rénovation simple du **lycée Louise-Michel à Bobigny (93)** : 9,9 M€



Mise en œuvre du Plan d'urgence pour les lycées franciliens

3 OPÉRATIONS CIBLÉES

- Rénovation des espaces sportifs du **lycée Jules-Michelet à Vanves (92)** : 8,2 M€
- Restructuration partielle du **lycée Léonard-de-Vinci à Melun (77)** : 7,6 M€ (octobre 2022)
- Rénovation de la coupole des Génovéfains au **lycée Henri IV à Paris 5^e** : 4,7 M€



Lycée Michelet - Vanves (92)



Lycée Uruguay-France - Avon (77)

300 PLACES NOUVELLES D'INTERNAT

- Construction d'un internat de 200 places au **lycée Uruguay-France à Avon (77)** : 22,4 M€
- Construction d'un internat de 100 places au **lycée François-Arago à Villeneuve-Saint-Georges (94)** : 10,1 M€

1 TOIT-FAÇADE

- Opération toit-façade au **lycée Léonard-de-Vinci à Tremblay-en-France (93)** : 9,2 M€ (décembre 2022)

FOCUS

NOUVEAUTÉ

À CORMEILLES-EN-PARISIS (95) UN LYCÉE NEUF DE 1 200 PLACES OUVRE SES PORTES À L'AUTOMNE 2022

Situé au Sud-Ouest de Cormeilles-en-Parisis, sur un terrain de 20 000 m², le lycée neuf de 1 200 places se situe là où se connecteront à l'avenir les différents équipements publics. Au cœur de la structure pédagogique du lycée, des formations de la filière générale (70%) mais aussi des diplômes de la filière technologique bac et post-bac.

Sur un plan architectural, le hall en atrium, véritable cœur du projet, est l'élément fédérateur. Les objectifs environnementaux recherchés sur cette opération s'appuient sur les outils de planification régionale (*Plan vert, Plan Changeons d'air en Île-de-France*, etc.) et sur les réglementations en vigueur. Il vise le nouveau niveau réglementaire énergie 3 et carbone 1 (E3C1) adossé à une approche environnementale globale sur la gestion de l'eau, de l'énergie, de la qualité d'air, de l'acoustique et de l'entretien.

Coût de l'opération : 43 M€

FOCUS

UN INTERNAT DE 200 PLACES EN CONSTRUCTION MODULAIRE BOIS À AVON (77)

Le site s'inscrit dans un cadre végétal remarquable à la lisière de la forêt de Fontainebleau.

L'opération comprend la construction d'un internat mixte de 200 places dont 8 PMR, des locaux de la vie scolaire (5 619 m² surface de plancher), ainsi que la rénovation de 3 autres bâtiments et la transformation de l'ancien internat en locaux pédagogiques (7 400 m²).

Le chantier a été conduit en site occupé. Afin de limiter les nuisances (bruits et poussières) et répondre à la démarche globale de qualité environnementale de la Région, le parti pris pour l'internat est de réaliser en usine les 208 modulaires en bois 3D des chambres (équipements mobiliers inclus) qui sont assemblés sur le chantier en 8 semaines.

Coût de l'opération : 43,8 M€

PLAN PLURIANNUEL DE MAINTENANCE

En 2021, l'entretien et la maintenance des lycées ont représenté **un investissement de près de 125 M€**.

La priorité est donnée à la sécurité et à la rénovation des façades, des toitures, des restaurants scolaires, des sanitaires et des locaux des agents des lycées.

Dans le cadre du *Plan pluriannuel de maintenance*, en 2022, **près de 500 opérations seront livrées dans l'ensemble des territoires franciliens, dont 277 chantiers à l'été 2022** et 94 opérations sous délégation de maîtrise d'ouvrage Île-de-France Construction Durable.

FOCUS

LYCÉE FÉNELON (75) TRAVAUX D'ÉTÉ 2022

Plusieurs opérations de haute technicité sont prévues dont :

- **Renforcement** des fondations par micropieux,
- **Renforcement** des parties affaiblies de la structure par injection,
- **Renouvellement** des réseaux en mauvais état,
- **Reprise** des enrobés de la cour,
- **Travaux** de confortement dans les étages...



FOCUS

RÉNOVATION THERMIQUE : TREMBLAY-EN-FRANCE (93) – OPÉRATION TOIT-FAÇADE

Le lycée Léonard-de-Vinci situé à Tremblay-en-France (93) compte 3 bâtiments et accueille près de 750 élèves et 100 personnels (enseignants, CPE, gestionnaire, équipe de vie scolaire, techniciens, etc.).

La rénovation thermique concerne le lycée et des logements de fonction avec comme objectifs :

- **La performance énergétique et le confort thermique,**
- **La qualité de l'air,**
- **La durabilité et le respect de l'environnement.**

Date de livraison prévisionnelle : novembre 2022

Montant de l'opération : 9,8 M€



DES LYCÉES PLUS ÉCOLOGIQUES

La Région accompagne financièrement et techniquement des projets environnementaux, de développement durable et de gestion écologique à portée pédagogique. Mais aussi des projets tournés vers le bâti afin de réduire l'impact environnemental des établissements.

CONSTRUIRE DURABLE

Depuis 2020, la Région Île-de-France développe une stratégie de construction tournée vers l'**économie circulaire** avec l'accompagnement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage afin de développer l'éco-conception et l'éco-construction.

Pour y parvenir, elle s'appuie sur des écolabels et labels écologiques ayant des exigences sur tout ou partie du cycle de vie des matériaux. Ces derniers sont retenus s'ils disposent d'un contrôle indépendant et référentiel public (alimentation,

textile, bois). Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan pluriannuel d'investissement (PPI), la Région propose un programme spécifique qui valorise l'opération sur l'ensemble de ces aspects environnementaux.

Parallèlement, la Région poursuit un objectif de **limitation des consommations énergétiques** par ventilation nocturne, protection solaire, ou encore recours à des matériaux vertueux.



FOCUS

3 RÉNOVATIONS GLOBALES

• Reconstruction du lycée Marcel-Cachin à Saint-Ouen (93)

Dans le cadre de l'opération de rénovation globale/reconstruction du lycée Marcel-Cachin à Saint-Ouen, la brique de chanvre a été utilisée dans la construction des logements de fonction des personnels. Le chanvre, plébiscité dans l'éco-construction, absorbe du CO₂ par photosynthèse au cours de sa croissance.

La Région a aussi recours à la construction en bois et matériaux biosourcés.

• Le lycée Uruguay-France à Avon (77)

Il comprend 32 kg/m² de matériaux biosourcés, avec une structure en bois. Ce lycée situé en plein cœur de la forêt de Fontainebleau se prête parfaitement à l'exercice. Les travaux ont commencé au début de l'année 2021.

• Le lycée Paul-Valéry à Paris (12^e),

il comportera 43 kg/m² de matériaux bois et biosourcés sur les parties neuves et 14 kg/m² sur les parties rénovées.

L'effort constant de la Région dans la mise en place d'une politique patrimoniale environnementale se traduit notamment par la création de 137 000 m² de toitures végétalisées, 13 installations photovoltaïques et 5 chaufferies biomasse.

Enfin, la Région généralise la démarche de chantier à faibles nuisances via l'introduction d'une charte dans les cahiers des charges visant à limiter les impacts de ses opérations sur l'environnement et les riverains durant le chantier.



DÉVELOPPER UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

En 2022, 256, soit plus de 60% des lycées publics franciliens sont inscrits dans la démarche des Lycées Éco-Responsables qui promeut les bonnes pratiques en matière de développement durable.

Ces projets impliquent les élèves, les enseignants, les directions, mais aussi les agents régionaux des lycées et s'articulent autour de thématiques définies :

- **Biodiversité** (près de 700 projets de potagers, d'aménagements paysagers, de grainothèques, d'entretien zéro phytosanitaire, d'éco-pâturages et de ruches),
- **Prévention et gestion des déchets** (plus de 800 projets de réduction des déchets, de lutte contre le gaspillage alimentaire et de mise en place du tri pour revalorisation),
- **Gestion et traitement de l'eau** (plus de 100 projets de récupération des eaux pluviales, d'analyse des consommations et de gestion autonome),
- **Énergie-Climat** (près de 150 projets visant à réduire la consommation énergétique - équipements basse consommation, création de bornes de rechargement, concours Cube.S, etc.),
- **Alimentation et santé** (plus de 350 projets d'approvisionnement en circuit court et/ou en produits issus de l'agriculture biologique, d'intégration de repas végétariens et de création de parcours santé),
- **L'évolution des modes de construction et la conception bioclimatique** (matériaux biosourcés, énergies renouvelables, réduction des déchets de construction, gestion de l'eau, réversibilité du bâti).



FOCUS

PLAN SOLAIRE DE LA RÉGION : ÉQUIPER 100 LYCÉES D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES D'ICI 2024

Dans le cadre de son Plan solaire (40 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie francilienne d'ici 2030, avec un potentiel estimé de 6 TWh d'énergie solaire), la Région réalisera une centaine d'installations photovoltaïques sur les lycées d'ici fin 2024. **À ce jour, 13 établissements sont équipés**, produisant 151 MW. À terme, le parc solaire des lycées franciliens fournira environ 6 700 MW.

256 lycées publics franciliens sont engagés dans la démarche des **Lycées Éco-Responsables**



FOCUS

CONCOURS « CLIMAT USAGE BÂTIMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE » (CUBE.S) : POURSUITE DU PROJET

Depuis 2019, la Région soutient le concours CUBE.S lancé par l'Institut français de la performance des bâtiments (IFPEB), en partenariat avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

30 lycées ont été sélectionnés pour participer à ce concours qui a pour but de **réduire la consommation énergétique des usagers de 40 % d'ici 2030 et 60 % en 2050**. Il permet de rassembler l'ensemble de la communauté éducative autour d'un objectif commun et de favoriser le **partage d'expériences** inter-lycées.

FOCUS

UNE NOUVELLE PLAQUE POUR LES LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES À LA RENTRÉE 2022

Dans le cadre de la démarche des Lycées Éco-Responsables, la Région a lancé un concours auprès des élèves du **lycée François-Mansart de Saint-Maur-des-Fossés (94)** pour réaliser la nouvelle plaque signalétique des Lycées Éco-Responsables. Les 500 plaques ont ensuite été fabriquées par les élèves du lycée.





LA RÉGION MOBILISÉE POUR LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Tous les ans en Île-de-France encore trop de jeunes quittent le système scolaire sans qualification. Les sources du décrochage scolaire sont nombreuses et les conséquences sur le parcours des jeunes qui quittent prématurément l'environnement scolaire sont lourdes. L'encouragement à la persévérance et la lutte contre le décrochage scolaire appellent un accompagnement personnalisé – que la Région soutient par ses partenariats associatifs, le financement des structures de retour à l'école et des missions de lutte contre le décrochage scolaire au sein des établissements –, ainsi que par des dispositifs innovants comme les campagnes d'appels des jeunes décrocheurs, les *Campus d'été* ou l'Aide aux Devoirs et Étude Encadrée. Au total, et hors équipements numériques qui concourent au maintien de la continuité pédagogique, la Région engage directement près de 1,5 M€ par an pour sa politique de lutte contre le décrochage scolaire. La lutte contre le décrochage scolaire constitue l'un des axes de la politique régionale en matière d'orientation (information sur les métiers et les formations, partenariats école/entreprise, actions éducatives) pour laquelle la Région engage 1,3 M€ par an.

AGENCE DE L'ORIENTATION ET DE LA PROMESSE RÉPUBLICAINE

NOUVEAUTÉ

La Région a fait de l'orientation pour tous l'un des grands axes de son action parce qu'il s'agit d'un véritable enjeu d'insertion sociale pour les plus jeunes et parmi eux, les décrocheurs, mais aussi un enjeu de mobilité sociale pour l'ensemble des Franciliens.

L'Agence de l'orientation et de la promesse républicaine proposera, dès 2023, des services et des solutions très concrètes s'adressant aux Franciliens de tout âge ayant besoin d'aide pour trouver leur voie, choisir leur cursus scolaire, leur formation ou trouver un stage. Au-delà de cette aide à l'épanouissement scolaire et professionnel proposée à tous les Franciliens, cet outil permettra également aux acteurs économiques de trouver les compétences dont ils ont besoin pour se développer.

Ainsi, la Région entend faire de cette agence, en lien avec ses partenaires (entreprises, services de l'Éducation nationale, etc.), une instance qui rapprochera des acteurs qui ne se parlent pas suffisamment aujourd'hui : les institutions scolaires et les entreprises, afin d'offrir le maximum d'opportunités à la jeune génération d'Île-de-France.

Elle a vocation à être un guichet d'information unique et à aller vers les territoires pour faire connaître l'offre de formation. Elle s'adressera aux jeunes dès l'âge de 12 ans.

FAVORISER LE RETOUR EN FORMATION DES DÉCROCHEURS SCOLAIRES

CONTACTER LES JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Chaque année, le Système interministériel d'échange d'informations relatif au décrochage scolaire établit une **liste des jeunes présumés décrocheurs**. Il s'agit des élèves scolarisés durant l'année scolaire précédente ou actuelle n'ayant pas obtenu leur diplôme et déscolarisés en cours d'année.

Depuis 2018, la Région déploie des campagnes d'appels dont l'objectif est d'identifier les décrocheurs scolaires avérés et de leur proposer un accompagnement de retour à l'école ou d'insertion professionnelle par une orientation vers le centre d'information et d'orientation (CIO) ou la mission locale dont ils dépendent. Les résultats de ces campagnes d'appels font l'objet d'une évaluation en lien avec la région académique, la préfecture de la région Île-de-France, la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et l'Association régionale des missions locales. Ce dispositif partenarial, désormais bien installé, est reconnu et mobilisé par l'État pour la mise en œuvre de l'obligation de formation des 16-18 ans.

Ces campagnes ont permis d'orienter les jeunes selon le schéma de prise en charge suivant :

SCHEMA D'ORIENTATION DES DÉCROCHEURS



Liste des jeunes présumés décrocheurs scolaires



Campagnes d'appels et entretiens de situation

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

PRIJ : Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse





La Région mobilisée pour lutter contre le décrochage scolaire

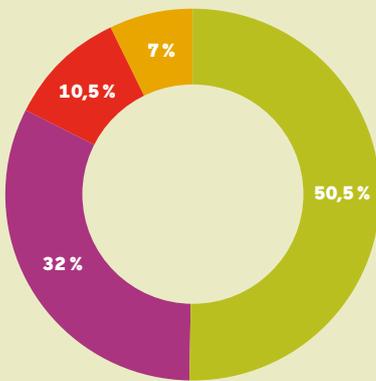
La modernisation du Système d'échange d'informations interministériel autorise désormais la transmission directe des données aux missions locales et centres d'information et d'orientation, et l'envoi systématique de mails et de SMS à tous les décrocheurs présumés recensés, suivi d'une prise de contact et d'un accompagnement par les CIO et missions locales.

Ces avancées contribueront à renforcer l'ambition.

2 CAMPAGNES D'APPELS EN 2021-2022

En 2021-2022, deux campagnes d'appels téléphoniques ont permis de toucher **plus de 26 000 jeunes** présumés en situation de décrochage.

Parmi ces jeunes :



- **50,5%** sont déjà en solution, dont :
 - **23%** sont en accompagnement,
 - **52%** en formation,
 - **17%** en alternance,
 - **8%** en emploi.
- **32%** des jeunes sont restés injoignables ou ont refusé de répondre,
- **10,5%** sont des décrocheurs avérés,
- **7%** sont hors cible.



DES STRUCTURES QUI ŒUVRENT À LA PRISE EN CHARGE DES DÉCROCHEURS SCOLAIRES

En parallèle, la Région poursuit son action de lutte contre le décrochage scolaire en soutenant des actions destinées aux jeunes déjà déscolarisés, conduites par des structures telles que les micro-lycées, le Pôle innovant lycéen ou les Nouvelles Chances. Pour ces structures, la Région investit **350 000 € par an**.

MIEUX PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

MAINTENIR TOUS LES ÉLÈVES DANS LA SCOLARITÉ, ET NOTAMMENT LES MÈRES LYCÉENNES

La Région accompagne les jeunes dont la scolarité est fragilisée suite à un accident, à une longue maladie ou à une maternité. Pour les **PEP 75** (Les Pupilles de l'enseignement public), l'objectif est d'assurer une prise en charge scolaire, voire sociale, individualisée et coordonnée avec les établissements de rattachement.

En 2021, **235 mères lycéennes** ont été suivies par le Service d'accompagnement des mères lycéennes (Samely). Le Service d'aide pédagogique à domicile (Sapad) permet, quant à lui, aux élèves subissant une période d'interruption de scolarité pour raison de santé de bénéficier de cours à domicile.

LES ASSISES DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Pour renforcer la mobilisation de tous les acteurs de la lutte contre le décrochage, la Région a organisé les Assises de la réussite scolaire, en novembre 2021.

Cette journée de concertation avait pour objectif d'identifier les problématiques rencontrées sur le territoire et de restituer les travaux menés plus tôt dans l'année par 26 groupes de travail, réunissant environ 400 personnes sur 11 sites en Île-de-France, totalisant 103 heures de travail cumulées pour renouveler le plan d'action.

Les actes des Assises tracent les grandes lignes d'un plan d'action, autour de 3 axes :

- **Structurer** davantage le travail en réseau des acteurs de la lutte contre le décrochage,
- **Consolider** les ressources à disposition des professionnels de la lutte contre le décrochage et leur permettre de tirer le meilleur parti des dispositifs existants,
- **Développer** une politique publique tournée vers ses usagers, intégrant les jeunes et mobilisant les parents.

Expérimentation réussie :
16 enseignants retraités
ont constitué une réserve
éducative en 2021-2022,
permettant de dispenser
**un millier d'heures d'aide
aux devoirs,** sur 24 semaines,
dans 16 lycées publics

RENFORCER LES ACQUIS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Le dispositif **Campus d'été** permet aux élèves de retrouver le chemin de l'école pendant la période estivale et leur offre l'opportunité exceptionnelle de renforcer leurs acquis, ainsi que de développer des compétences transversales.

Ce dispositif de soutien à l'ouverture des lycées pendant la période estivale permet la prise en charge de tous les frais liés à ces *Campus d'été* dans la limite d'une enveloppe de 20 000 € par établissement volontaire, rentrant dans le cadre du **Budget d'autonomie éducative francilien**.

AIDE AUX DEVOIRS ET ÉTUDE ENCADRÉE

NOUVEAUTÉ

En 2022-2023, les interventions des enseignants retraités seront complétées par le recours à des enseignants actifs et à des associations œuvrant dans le domaine de l'accompagnement individuel à la scolarité. Grâce à cet élargissement, **la Région sera en mesure de proposer 20 000 heures de devoirs encadrés aux lycéens franciliens.**



ACCOMPAGNER LES TEMPS D'ÉTUDES DES LYCÉENS EN DIFFICULTÉ SCOLAIRE

La Région a expérimenté un nouveau dispositif de soutien à la réussite des élèves : **Aide aux Devoirs et Étude Encadrée**.

L'objectif est de favoriser l'accompagnement des lycéens, sur un temps d'étude, en dehors des heures de classe. En complément de leurs apprentissages sur le temps scolaire, il est proposé aux lycéens de poursuivre leurs acquisitions, notamment en développant leur méthodologie et leur autonomie, au sein du lycée.

Afin d'assurer une continuité de ces temps d'étude vis-à-vis du temps scolaire, l'Aide aux Devoirs et Étude Encadrée a prioritairement été dispensée par des enseignants retraités de l'Éducation nationale lors de la phase d'expérimentation sur l'année scolaire 2021-2022.

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

La Région soutient des projets associatifs, notamment dans les quartiers populaires, qui visent à prévenir et à lutter contre le décrochage scolaire par la mise en place d'accompagnements à la scolarité individuels et/ou collectifs, et la prise en charge des jeunes exclus, afin de favoriser leur réussite.



AMÉLIORER L'ACCUEIL DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

La Région place le lycéen au centre de ses préoccupations pour accueillir des centaines d'élèves en situation de handicap qui recherchent un établissement. Outre les lycées neufs et rénovés 100% accessibles, des aménagements sont réalisés depuis 2016 pour s'adapter aux demandes et aux besoins personnalisés.

ACCOMPAGNEMENT ET ACCUEIL PERSONNALISÉ DES ÉLÈVES

En plus de la mise aux normes de l'accessibilité de l'ensemble des établissements, notamment à travers toutes les opérations du Plan d'urgence et de l'Agenda d'accessibilité programmée, la Région développe un accueil personnalisé des élèves. L'objectif est de permettre à tous les lycéens en situation de handicap de suivre leurs études dans l'établissement de leur choix, à proximité de leur domicile, sans attendre la réalisation des travaux de l'Agenda d'accessibilité programmée.

Dès la réception d'une demande d'accueil personnalisé pour un lycée, la Région se mobilise pour **réaliser des travaux ajustés** au handicap dans le lycée concerné pour chaque rentrée scolaire.

Cette démarche d'accueil personnalisé se fait systématiquement **en concertation avec l'élève, ses parents, la direction de l'établissement et les services régionaux.**

Après le recensement des besoins de déplacement de l'élève et l'analyse des possibilités d'organisation au sein de l'établissement, la Région définit les travaux à réaliser dans un délai le plus court possible.

Depuis 2016, ces opérations ont concerné 54 élèves ou étudiants dans 24 établissements.



FOCUS

La Région prévoit la création d'un bloc sanitaire pour personne à mobilité réduite et d'une rampe au sein du lycée Langevin-Wallon, à Champigny-sur-Marne (94), pour l'accueil d'un élève en situation de handicap.

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DE NOUVELLES SALLES DE CLASSE SPÉCIALISÉES

Les **Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)** permettent de scolariser des petits groupes variant de 6 à 10 élèves. Elles concernent essentiellement des élèves ayant des troubles cognitifs, visuels mais aussi des élèves malentendants ou sourds. En moyenne, un tiers des établissements des 3 académies d'Île-de-France dispose d'une Ulis. L'objectif affiché du ministère de l'Éducation nationale est d'avoir une Ulis par établissement. Une dizaine de nouvelles Ulis est créée chaque année. En fonction des types de handicap, des travaux d'adaptation plus ou moins lourds sont nécessaires et sont effectués et pris en charge par la Région.





En 5 ans, 30 classes Ulis ont été créées au bénéfice de **214 élèves**



UN ENGAGEMENT FORT POUR L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE DES LYCÉES

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée, **138 lycées font à ce jour l'objet d'études ou de travaux de mise aux normes d'accessibilité** pour un budget de 60 M€. **En deux ans, les travaux d'accessibilité de 34 lycées ont été livrés.**



UNE FORMATION ACTIVE DES AGENTS

Il est crucial de former les agents susceptibles d'accueillir les personnes en situation de handicap. Au sein de la Région, de nombreuses actions ont d'ores et déjà été réalisées en direction du personnel d'accueil des lycées.

Celui-ci bénéficie, par exemple, d'une journée de sensibilisation à l'accueil d'une personne en situation de handicap. Dans le cadre de la convention passée entre la Région et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, les encadrants du siège et des lycées ont également été sensibilisés au handicap.

UNE OPTIMISATION DES ÉTUDES ET DES TRAVAUX PLUS EFFICACES

Afin d'arriver à des **lycées 100% accessibles** et pour faciliter les futurs travaux, plusieurs référentiels ont été élaborés et diffusés :

- Des **directives d'aménagements spécifiques** pour les mises aux normes d'accessibilité de l'Agenda d'accessibilité programmée des lycées, comportant également un volet sur la signalétique,
- Une « **notice d'accessibilité unifiée** ».

Ces deux documents, élaborés en concertation avec les associations du handicap, les rectorats et les référents d'accessibilité des huit départements, permettent d'**optimiser les choix techniques, d'harmoniser et d'accélérer l'étude des maîtres d'œuvre pour les travaux de mise aux normes** des lycées.



PROTECTIONS PÉRIODIQUES BIOLOGIQUES GRATUITES DANS TOUS LES LYCÉES PUBLICS

La précarité menstruelle est une réalité quotidienne pour de nombreuses jeunes filles en Île-de-France. Certaines s'abstiennent de se rendre au lycée durant leurs règles parce qu'elles ne disposent pas de protections périodiques suffisantes en raison de leur coût. C'est aussi une source de décrochage scolaire. La Région Île-de-France finance et installe des distributeurs de protections périodiques biologiques gratuites dans l'ensemble des lycées publics franciliens.

100% DES LYCÉES PUBLICS ÉQUIPÉS DE DISTRIBUTEURS

La Région Île-de-France, pionnière en septembre 2020, est la première région à équiper 100% des lycées dont elle assume la gestion, de distributeurs de protections périodiques biologiques gratuites. Depuis le printemps 2021, la mise à disposition de protections périodiques est généralisée à tous les lycées publics et des distributeurs ont été installés dans l'ensemble des établissements publics. **La Région finance l'ensemble des coûts : distributeurs et protections pour un montant d'environ 1 M€ par an.**

Le Budget d'autonomie éducative francilien permet également aux lycées privés sous contrat de s'équiper.

L'évaluation de la mesure, au début de l'année 2022, confirme que cette mise à disposition répond aux besoins des élèves. Les distributeurs sont effectivement installés, dans des locaux librement accessibles, régulièrement rechargés et utilisés. De nombreux projets éducatifs conduits par les établissements dans le champ de l'égalité filles-garçons, de la prévention santé ou des solidarités accompagnent cette politique régionale, en prenant appui sur les ressources diffusées par la Région et en mobilisant le Budget d'autonomie éducative.

Les protections périodiques Les Petites choses mises à disposition dans les lycées sont 100 % coton bio et sans perturbateurs endocriniens. Elles ont reçu le label GOTS (Global Organic Textile Standard) qui assure un mode de production écologique et socialement responsable.

DES ÉLÈVES IMPLIQUÉS DANS LA SENSIBILISATION AUTOUR DE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Cette mise à disposition s'accompagne de supports éducatifs sur la précarité menstruelle et le tabou des règles. Une affiche et un guide à destination des lycéens, élaborés avec des élèves des conseils de la vie lycéenne et du Conseil régional des jeunes, ont été diffusés aux établissements lors de la mise en place des distributeurs. Île-de-France Prévention Santé Sida et le Centre Hubertine Auclert, organismes associés de la Région, proposent également des ressources pour la mise en œuvre des projets éducatifs des lycées autour des questions d'égalité, de santé et d'accès aux droits pour une lutte efficace contre les inégalités filles-garçons, territoriales ou sociales.

Enfin, les établissements peuvent mobiliser leur Budget d'autonomie éducative pour accompagner des projets sur ces thématiques, à l'initiative des élèves ou des équipes éducatives.





PRÉSERVER LA SANTÉ DES LYCÉENS

La Région aborde la santé des lycéens au titre de ses missions éducatives afin de garantir les meilleures conditions d'enseignement et de vie au sein des établissements. Le programme Région Solidaire fournit les leviers pour lutter contre les situations de vulnérabilité affectant la santé des lycéens. Il s'inscrit dans l'engagement de la Région à améliorer le cadre scolaire.



PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES COMPORTEMENTS À RISQUE

Addictions, vie affective et sexuelle, hygiène de vie, harcèlement et bien-être... sont autant de sujets qui peuvent concerner les jeunes Franciliens. Consciente des conséquences que certaines conduites à risque peuvent avoir sur l'avenir des jeunes, la Région a mis en place un plan de prévention autour de 4 thématiques :

- **L'hygiène de vie** (en particulier la nutrition, les troubles des conduites alimentaires et le sommeil),
- **L'éducation à la vie affective et sexuelle** (intégrant la contraception, les IST et le VIH),
- **La souffrance psychique**, les risques suicidaires, la violence, auto-administrée ou subie,
- **Les conduites addictives** (alcool, drogues, etc.).

LUTTER CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES

Le travail de prévention des conduites à risque intègre plusieurs sujets abordés par des structures associatives spécialisées telles que :

- **La Mission métropolitaine de prévention des conduites à risque**, soutenue par la Région. L'espace Tête à tête installé à Rosny 2 accueille les lycéens pour parler sexualité, drogues, mal-être ou encore violence,
- **Parallèle Théâtre** organise des spectacles-débats dans les lycées franciliens : 3 spectacles sont proposés sur les addictions sans produit (écrans), les addictions avec produit (tabac, alcool et cannabis), et la vie affective et sexuelle (IST, VIH/SIDA),
- **La Compagnie des contraires** qui a créé 6 spectacles pour des projets de théâtre de prévention santé pour les jeunes, notamment dans les établissements scolaires.

LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

Pour faire face au mal-être, prévenir les conduites à risque et favoriser une prise en charge précoce des troubles rencontrés par les lycéens, la Région soutient de nombreux partenaires associatifs spécialisés comme l'association **La Corde Raide**. Ce centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie propose un lieu d'accueil autour des conduites à risque liées à la consommation de substances psychoactives et à l'utilisation excessive des écrans. **La Croix-Rouge française** propose également un soutien psychologique auprès de lycéens en grande souffrance psychique (consultations individuelles hebdomadaires, ateliers collectifs). Enfin, les associations **Paradoxes** et **Entr'actes** accueillent des jeunes en difficulté et proposent des consultations psychologiques.



L'INFORMATION ET L'ÉDUCATION SEXUELLE DES LYCÉENS

PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LE PLANNING FAMILIAL

En mars 2020, la Région Île-de-France est devenue la première région à passer une convention de partenariat avec le Planning familial. Cette convention a été reconduite en 2021 et en 2022. Le Planning familial s'engage avec la Région en faveur du libre choix des lycéennes, du respect de leurs droits en matière de contraception et d'accès à l'information sur la santé sexuelle et la vie affective, grâce au numéro vert (gratuit) « **Sexualité, contraception, IVG** », le **0800 08 11 11**.

En lien avec le Planning familial la Région a travaillé à la diffusion d'un guide pour améliorer l'information et faire progresser le diagnostic précoce de l'endométriose qui touche de nombreuses jeunes femmes en Île-de-France.

La Région a aussi soutenu la création de l'Institut de la femme et de l'endométriose (IFEEN) à Paris. Ce centre pluridisciplinaire, ouvert depuis mai 2022, offre une prise en charge globale de cette maladie.

Enfin, la Région a créé une plateforme en ligne permettant de trouver les ressources locales en matière de contraception, de dépistage des infections sexuellement transmissibles, de grossesses désirées ou non désirées, et de conseils en matière de sexualité. Elle localise les structures et professionnels spécialisés dans ces domaines. Pour en savoir plus : **ipasscontraception.fr**



Préserver la santé des lycéens

PRÉVENIR LES VIOLENCES : CYBERHARCELÈMENT, CYBERSEXISME, PROSTITUTION DES MINEURS

Insultes, rumeurs, faux comptes, commentaires blessants sur les réseaux sociaux, messages à caractère sexuel, mise en ligne de photos ou de vidéos intimes, le cybersexisme revêt de multiples formes. **Il touche en moyenne 3 filles et 2 garçons par classe.**

Le Centre Hubertine Auclert porte des campagnes de prévention « **Stop Cybersexisme** », « **Tu m'aimes, tu me respectes** », « **Plus jamais sans mon accord** » et « **Inceste parlons-en** » avec la Région. Ces campagnes traitent des violences faites aux femmes en ligne et dans les premières relations amoureuses.

LUTTER CONTRE LE HARCELÈMENT SCOLAIRE

NOUVEAUTÉ

La Région a engagé avec les autorités académiques la définition d'un programme d'actions qui permet, à partir de la rentrée 2022, de :

- **Former des référents** régionaux à la lutte contre le harcèlement (agents techniques des lycées et agents des Brigades régionales de sécurité),
- **Soutenir les lycées** franciliens pour structurer leurs actions contre le harcèlement scolaire, avec les associations partenaires de la Région.
- **Étendre aux lycéens** la plateforme « Écoute étudiants Île-de-France » pour accompagner psychologiquement les élèves victimes de mal-être.

FORMER ET ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

La Région soutient l'association **Collectif féminin-masculin** qui sensibilise les professionnels de l'éducation (CPE, assistants d'éducation) au repérage et à la prise en charge des violences faites aux jeunes filles. Le Centre Hubertine Auclert propose également des temps de formation des équipes éducatives et peut accompagner les établissements vers des structures spécialisées pour conduire des actions auprès des jeunes.

DES MODULES AUTOUR DES CYBERVIOLENCES ET DE L'USAGE RAISONNÉ DU NUMÉRIQUE

Les associations **Caméléon**, **Génération numérique**, **Génération femmes** ou encore **Point Écoute Champigny** forment les jeunes à une utilisation responsable et les sensibilisent aux cyberviolences et à la cyberpédocriminalité via des modules interactifs et ludiques. L'association Caméléon propose également des ateliers pour les professionnels leur permettant d'identifier les signaux d'alerte et de connaître les numéros d'urgence.

SITE ET PLATEFORME DE PRÉVENTION

- **www.enavanttoutes.fr** : cette plateforme contribue à lutter contre les violences au sein des jeunes couples.
- **jenesuispasavendre.org** : site de prévention de la prostitution des jeunes (film d'animation, podcast). Création de contenus de prévention avec des jeunes, dans les lycées et les structures dédiées à la jeunesse.

LIBÉRER LA PAROLE

Des pièces de théâtre en milieu scolaire suivies de forums-débats, accompagnés des enseignants, permettent une libération de la parole. Ces créations de la compagnie **Confidences** contribuent à la prévention et à la sensibilisation aux violences sexistes.

Afin de prévenir les violences sexistes et sexuelles, l'association **Sexe et Consentement** propose, par ailleurs, des représentations théâtrales et des ateliers pour étudier la notion de consentement dans les lycées.



SENSIBILISER AUX DANGERS DE LA CONSOMMATION DE CONTENUS PORNOGRAPHIQUES PAR LES JEUNES

LA RÉGION SE MOBILISE CONTRE LES DANGERS DU PORNO POUR LES JEUNES

Alors que les mineurs ont accès de plus en plus jeunes à des contenus pornographiques sur leur smartphone, la Région et ses partenaires ont lancé une campagne de sensibilisation aux dangers de cette exposition : banalisation de la violence, dégradation de l'image de la femme, image faussée des relations sexuelles, impact sur le développement psychique...

Face à ces dangers, la Région se mobilise avec cette campagne en direction des jeunes, de leurs familles et du personnel éducatif, avec ses partenaires :

- **Île-de-France Prévention Santé Sida** (organisme régional chargé de prévention santé auprès des jeunes),
- **Le Centre Hubertine Auclert** (organisme régional chargé de promouvoir l'égalité femmes-hommes),
- Le think tank **VersLeHaut** (dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation),
- L'association **e-Enfance** (qui lutte contre le cyberharcèlement et les dangers sur Internet) joignable au **3018**.

« LE PORNO, C'EST PAS LA RÉF » SUR INSTAGRAM

Le compte Instagram **@pas_la_ref**, lancé par la Région, propose des contenus à la fois ludiques et éducatifs sur l'estime de soi, les rapports amoureux et les dangers du porno.

DES CONSÉQUENCES GRAVES SUR LES ADOLESCENTS

Accessibles en quelques clics sur un smartphone, les contenus pornographiques sont devenus un vecteur d'éducation sexuelle pour de nombreux jeunes, favorisant ainsi une vision déformée des relations amoureuses. Cette exposition précoce à des contenus pour adultes banalise des actes de violence, de domination de la femme et d'exacerbation de la virilité.

Ces images peuvent provoquer un dérèglement psychique chez les jeunes qui prennent en référence la pornographie pour la construction de leur propre vie sexuelle à venir. De plus, en véhiculant des standards physiques artificiels, le porno peut créer chez les adolescents, notamment chez les jeunes filles, une norme fictive affectant leur estime de soi.

UNE ÉTUDE POUR MONTRER L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE

Malgré un cadre législatif strict, les contenus pornographiques sont quasiment en accès libre sur Internet. Lors du premier confinement, en 2020, la consultation de ce type de contenus par le jeune public a explosé.

Pour mieux comprendre ce phénomène et y faire face, la Région et le think tank VersLeHaut ont commandé une étude au début de l'été 2020 réalisée par l'institut OpinionWay auprès de 250 jeunes représentatifs de la population francilienne.

En résumé :

- **46%** des jeunes de moins de 17 ans ont déjà été confrontés à du porno,
- **27%** des jeunes consomment des contenus pornographiques régulièrement,
- **53%** des jeunes expliquent cette consommation par l'envie d'apprendre,
- **91%** des jeunes se définissant comme consommateurs réguliers le font via leur smartphone,
- **10 ans**, c'est l'âge moyen de la première exposition à du contenu pornographique,
- **89%** des jeunes considèrent qu'il est facile d'accéder à ces contenus.



FAVORISER UNE RESTAURATION SCOLAIRE LOCALE, DURABLE ET DE QUALITÉ

Depuis 2017, la Région accompagne les lycées pour que d'ici 2024, 100 % d'entre eux soient approvisionnés de produits locaux, dont 50 % de produits bio. Pour y parvenir, depuis 2019, **la Région finance un supplément de 21 centimes par élève et par repas**, afin d'inciter les établissements à utiliser en priorité des produits bio régionaux, tout en mettant en place une démarche de sensibilisation par la formation à ces enjeux.

Dans le sillage de la COP régionale de septembre 2020, le *Plan régional de l'alimentation*, voté en février 2021, est venu renforcer les objectifs ambitieux de la Région en matière d'approvisionnement, de menus végétariens et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITÉ ACCESSIBLE À TOUS LES LYCÉENS

GEL DU TARIF DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR 2022-2023

NOUVEAUTÉ

La politique régionale de restauration locale, durable et bio se déploie sans surcoût pour les parents d'élèves. En mai 2022, la Région Île-de-France a adopté un « Bouclier social » qui prévoit notamment une mesure de pouvoir d'achat pour les familles : **le gel des tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2022-2023**, afin de ne pas répercuter sur elles la forte inflation des prix des matières premières, dont les produits agricoles.

Rappel : le prix du repas pour les lycéens des foyers modestes est de 50 centimes depuis la rentrée 2021.

La Région continue d'étoffer la boîte à outils à disposition des lycées depuis la rentrée de septembre 2020, donnant ainsi les moyens à tous les lycées de respecter les objectifs régionaux et d'accéder à 14 produits prioritaires locaux et de qualité.

De nouvelles activités sont également disponibles sur le catalogue des actions éducatives proposées par la Région sur la thématique de la restauration durable (visite d'une exploitation agricole, sensibilisation au gaspillage alimentaire, atelier sur l'équilibre alimentaire). Toutes ces actions sont éligibles au Budget d'autonomie éducative francilien.

291 lycées
adhèrent actuellement
à la centrale d'achat
régionale

DE NOUVEAUX PRODUITS DISPONIBLES SUR LA CENTRALE D'ACHAT RÉGIONALE

Mise en place par la Région, la centrale d'achat des lycées a vocation à développer le recours aux produits locaux par le regroupement et la mutualisation des commandes. **Après les produits laitiers disponibles depuis mai 2021**, les lycées peuvent dorénavant s'approvisionner en **surgelés et produits d'épicerie**.

UN NOUVEAU LOGICIEL DE GESTION DE LA RESTAURATION

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, le logiciel de gestion de la restauration **Easilys** a été déployé dans 121 lycées. Pour prendre en main cet outil, 202 agents de restauration et gestionnaires ont été formés.

Le déploiement du logiciel se poursuit cette année dans l'objectif d'équiper 100% des lycées franciliens d'ici 2023.

L'ACCOMPAGNEMENT DES CHEFS DE CUISINE ET CUISINIERS

L'ensemble des chefs de cuisine et cuisiniers est formé depuis l'automne 2021 à la restauration durable via un parcours de formation dédié. Ce parcours est composé de modules théoriques, mais aussi d'ateliers pratiques afin de les accompagner sur tous les volets nécessaires pour tendre vers une restauration durable.

EXPÉRIMENTATION D'UNE PROPOSITION VÉGÉTARIENNE QUOTIDIENNE

Afin de permettre aux lycées de remplir l'objectif de la COP régionale de proposer un menu végétarien tous les jours dans les lycées, la Région a organisé des groupes de travail sur l'année scolaire 2021-2022. Au cours de cette phase d'expérimentation menée dans 70 lycées, **un livret de recettes végétariennes** et un **plan alimentaire régional** ont été conçus par les chefs de cuisine.

ACCOMPAGNER LES LYCÉES DANS LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En France, le gaspillage alimentaire représente 10 millions de tonnes de déchets par an et 3% des émissions de gaz à effet de serre. À l'échelle des lycées publics franciliens, on estime le gaspillage alimentaire à plus de 3 600 tonnes annuelles.

Afin de lutter efficacement contre ce phénomène, la Région a initié plusieurs actions dans le but de réduire de 50% le gaspillage alimentaire en 2025 et de 60% en 2031 par rapport aux chiffres de 2015 Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC).

- **Une prise en charge des équipements permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire**
Depuis le lancement de la campagne qualité/gaspillage en 2016, la Région finance des équipements permettant de mieux gérer la production, et ainsi de diminuer le gaspillage alimentaire - bars à salades, cellules de refroidissement, tables de tri.

À ce jour, plus de 440 installations ont été financées pour un montant de 4,2 M€.



Favoriser une restauration scolaire locale, durable, et de qualité



• Un guide de lutte contre le gaspillage alimentaire pour les lycées

Pour accompagner les établissements dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, les pôles Lycées et Cohésion territoriale ont rédigé un **guide de lutte contre le gaspillage alimentaire à destination des établissements**. Les lycées les plus actifs dans la valorisation des déchets peuvent réduire jusqu'à 60% les quantités jetées en impliquant les usagers et en changeant les pratiques de production (notamment par le compostage ou la méthanisation).

La Région Île-de-France travaille au passage à l'échelle complète, pour tous ses lycées, d'ici 2024.

• Sensibilisation dans les lycées

En 2022, la Région participe à plus de **200 actions de lutte contre le gaspillage alimentaire**, menées dans les lycées à différents stades de la chaîne de restauration. Cet accompagnement permet d'expérimenter des actions efficaces (pain tranché en bout de chaîne, tables de partage, etc.) pour une réduction des déchets et du gaspillage.

FOCUS

APPEL À CANDIDATURES : LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE « SCIENCES COMPORTEMENTALES »

Après un appel à manifestation d'intérêt en 2021 et 2 lycées ont été choisis afin de réaliser des travaux de recherche avec le bureau d'études Organéo.

La Région déploiera en 2023 les préconisations issues de ces observations de terrain.



CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DE L'EST FRANCILIEN

Dans le cadre de sa **politique de restauration scolaire durable**, la Région s'est associée au Département de la Seine-et-Marne pour constituer, sous la forme d'une **société publique locale**, une plateforme d'approvisionnement de la restauration scolaire. **Sa mise en service est prévue à la rentrée 2024.** Installée à Provins, elle est chargée d'organiser la collecte de produits laitiers fermiers, ainsi que la collecte et la transformation de fruits et légumes et volailles auprès de producteurs locaux. Elle fournira la restauration des collèges de Seine-et-Marne et les lycées de l'académie de Créteil, soit plus de 15 millions de repas par an. Outre l'atteinte des objectifs de restauration durable de la Région (100% des lycées approvisionnés en produits locaux, dont 50% de produits biologiques), plus ambitieux que ceux de la loi Egalim, cette plateforme sera un levier de développement pour le territoire, permettant de pérenniser, dynamiser et réorienter l'activité agricole et les filières locales.



RENFORCER LA SÉCURITÉ DES LYCÉES

La sécurité des Franciliens est une priorité régionale. Depuis 2016, près de 90 M€ ont été consacrés aux travaux de sécurisation des lycées. Les diagnostics de sécurité et les remontées du terrain ont permis d'élaborer et d'adopter un plan d'action de sécurisation des établissements. Pour le risque « intrusion-attentat », il a été demandé aux établissements de disposer d'une sonnerie différente de celle signalant la fin des cours. Les installations non adaptables ou obsolètes font l'objet de travaux de rénovation et de remplacement.



Renforcer la sécurité des lycées

UN INVESTISSEMENT SANS PRÉCÉDENT

Depuis 2016, plus de **1 300 opérations de travaux de sécurisation ont été réalisées dans les lycées publics.**

Dont :

- **425 mesures de sécurisation des accès** (anti-intrusion, portails, sas, etc.),
- **300 définitions de plans particuliers de mise en sûreté (PPMS),**
- **200 opérations d'installation de systèmes de vidéoprotection,** comme dans les lycées Condorcet à Limay (78) ou à la cité mixte Rabelais à Meudon (92).

10 BRIGADES RÉGIONALES DE SÉCURITÉ EN 2022

Face à la demande croissante des établissements, le nombre de Brigades régionales de sécurité (BRS) dans les lycées franciliens a été doublé en 1 an. Les BRS sont passées de 5 équipes en janvier 2021 à 10, et le nombre d'agents régionaux de 25 à 50.

Cette collaboration étroite entre la Région Île-de-France, les rectorats et les établissements fera l'objet d'une **nouvelle convention** afin d'encadrer une politique désormais déployée et coordonnée sur l'ensemble du territoire régional.

Mises en place en avril 2019 pour répondre à des situations d'urgence ou de crise (violences, intrusions, etc.) dans les établissements franciliens, les Brigades régionales de sécurité, réparties en groupes de 5 agents basés dans un lycée hôte dans chacune des 3 académies, sont capables d'intervenir sur tout le territoire francilien.

Des formations spécifiques sont dispensées aux agents :

- **Gestes techniques professionnels d'intervention,**
- **Prévention des risques et des conflits,**
- **Médiation.**

Les BRS interviennent à la demande des chefs d'établissement auprès de la Région. Ces agents régionaux sont alors placés sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement.

Leurs missions :

- **Assurer la sécurité** des biens et des personnes dans et aux abords des lycées,



- **Contribuer à l'analyse de la situation** de l'établissement pour mettre en place une politique de prévention en matière de sécurité,
- **Traiter des cas de crise grave** compromettant la sécurité des personnes et des biens en accompagnant les équipes de direction.

Depuis leur création, les BRS ont effectué **1 900 interventions** de sécurisation à la demande des chefs d'établissement et **3 800 missions d'ilotage** consistant notamment à la surveillance et au contrôle des accès, à des missions d'assistance aux chefs d'établissement dans la régulation des flux, de médiation, ou encore à la surveillance des chantiers (travaux dans les lycées).



En 3 ans, les BRS ont effectué **1 900 interventions de sécurisation** et **3 800 missions d'ilotage**



UNE POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AMBITIEUSE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS DES LYCÉES

Près de 9 000 agents de la Région assurent un service public régional essentiel sur tout le territoire - accueil, entretien, restauration et maintenance. Ils veillent quotidiennement à offrir, en lien avec les équipes de direction, les meilleures conditions d'accueil et de travail aux lycéens et à l'ensemble des personnels au sein des lycées. Pour assurer la continuité du service public dans le contexte sanitaire lié au Covid-19, la Région a poursuivi, en 2022, l'augmentation des effectifs régionaux des lycées en recrutant **près de 250 agents contractuels supplémentaires** et en ayant recours à des agences d'intérim pour pallier les absences de courte durée (Covid-19 ou cas contact). La Région met également en œuvre une politique ambitieuse d'accompagnement et de développement des talents des lycées à travers la création de parcours d'évolution professionnelle innovants.



UNE POLITIQUE INNOVANTE EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS AU SEIN DES LYCÉES

Depuis septembre 2021, des parcours d'évolution professionnelle ont été mis en œuvre pour :

- **Assurer une progression de carrière** aux agents des lycées,
- **Encourager la mobilité** professionnelle et géographique,
- **Valoriser les agents engagés** en leur offrant de nouvelles perspectives professionnelles.

Le premier parcours a été expérimenté en 2021 auprès d'agents d'entretien général souhaitant évoluer vers les métiers de la restauration scolaire.

Dès septembre 2022, de nouveaux parcours seront proposés à des agents souhaitant devenir chef de cuisine, agent de maintenance ou encore chef d'équipe. Ces parcours mêlent immersion dans les lycées auprès d'un tuteur, et formations théoriques et pratiques sur plateau technique.

UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT ADAPTÉE À LA CRISE SANITAIRE LIÉ AU COVID-19

La Région s'est pleinement mobilisée lors de la crise sanitaire pour assurer le bon fonctionnement des lycées en diversifiant ses méthodes de recrutement. En plus des **250 agents contractuels supplémentaires** déployés dans les lycées pour remplacer les agents vulnérables, elle a développé le recours à l'intérim afin de répondre rapidement aux besoins des établissements et pallier le fort taux d'absentéisme. Depuis septembre 2020, plus de **3 500 intérimaires** ont été déployés dans l'ensemble des établissements franciliens (près de 7 M€).

Ce dispositif exceptionnel a été pérennisé pour répondre aux urgences concernant les métiers en tension, dans la restauration par exemple.





Une politique de gestion des ressources humaines ambitieuse

UNE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES CADRES DE PROXIMITÉ

En 2021, **la Région a adopté une charte managériale pour les 840 encadrants des lycées**, en présence du chef Thierry Marx.

Cette charte établit les grandes valeurs managériales de la collectivité : **confiance, responsabilité et sens du collectif**, qui guident les encadrants de proximité dans la conduite de leurs équipes.

Dès septembre 2022, elle sera adressée à l'ensemble des gestionnaires des lycées pour les accompagner dans l'exercice de leur autorité fonctionnelle sur les agents.

FAVORISER LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES MÉTIERS DES AGENTS DES LYCÉES

Depuis le printemps 2021, **l'ensemble des agents des lycées (titulaires et contractuels)** est équipé d'une tablette individuelle, soit plus de **9 000 tablettes distribuées**.

En période de crise sanitaire, cet outil a été indispensable pour assurer des échanges réguliers entre les services régionaux et les agents des lycées, présents sur le terrain pour assurer l'ouverture des établissements.

Cette tablette dispose de **2 applications métiers** :

- L'une s'adresse aux agents d'entretien pour assurer la mise en œuvre des protocoles de nettoyage régionaux et une planification équilibrée des tâches,
- L'autre est un logiciel de gestion de restauration déployé dans 50 lycées pilotes depuis la rentrée 2021, avant sa généralisation à tous les établissements à la rentrée 2023.

Ces équipements témoignent de la volonté de la Région d'assurer la montée en compétence de ses agents, de réduire la fracture numérique, mais surtout de faciliter la création de réseaux de pairs dans l'ensemble des établissements franciliens. La politique de distribution de tablettes numériques a été saluée par l'Association nationale des DRH, qui a remis à la Région Île-de-France le Prix de l'inclusion numérique.

UNE COOPÉRATION RENFORCÉE ENTRE LA RÉGION ET LES ÉQUIPES DE DIRECTION DES LYCÉES

Suite à l'adoption de la loi 3DS qui attribue aux Régions l'exercice de l'autorité fonctionnelle - dans leurs domaines de compétences - sur les gestionnaires des lycées, la Région Île-de-France a engagé un dialogue constructif avec les organisations syndicales des proviseurs et des gestionnaires franciliens.

Il s'agit pour la Région de renforcer les liens de coopération avec les équipes de direction qui sont sur le terrain et au plus proche de ses agents.

9 000 tablettes :
tous les agents des lycées
sont équipés





APPRENTISSAGE DES LANGUES : UN ATOUT POUR L'ATTRACTIVITÉ ET L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES FRANCILIENS

La Région Île-de-France aspire à devenir un exemple de région multilingue à travers de nombreux projets éducatifs. Par son action volontariste, elle renforce la formation des jeunes lycéens, leur employabilité et l'attractivité du territoire francilien et met en œuvre les engagements du rapport de 2016 : *Développer l'offre scolaire internationale dans la Région Île-de-France – Un plan ambitieux au service de l'éducation et de l'attractivité.*

DÉVELOPPER L'OFFRE LINGUISTIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

PLUS DE SECTIONS INTERNATIONALES

En 2022, l'Île-de-France compte **53 sections internationales** dans les lycées publics et privés sous contrat. Cette offre est complétée par **31 sections binationales** (allemande, espagnole, italienne) qui permettent aux élèves de passer des bacs adaptés aux langues choisies.

UN GUIDE DE L'ENSEIGNEMENT INTERNATIONAL

La Région a lancé le premier « Guide de l'enseignement international en Île-de-France ». Accessible en ligne, il donne une visibilité sur **l'offre des 24 langues enseignées dans les écoles franciliennes, du CP à la Terminale**. Les familles franciliennes et étrangères qui s'installent en Île-de-France peuvent y trouver l'établissement le plus adapté à leurs critères de recherche : âge de l'enfant, langues et nombre d'heures d'enseignement souhaitées, localisation, etc.
internationaleducation.parisregion.eu



NOUVEAUX LYCÉES INTERNATIONAUX

Après l'ouverture du **lycée international de Courbevoie** en 2018, de l'**École européenne** en 2019 et du **nouveau lycée de Palaiseau** en 2021, le lycée neuf à sections internationales de Vincennes (94), lancé début 2022, offrira un enseignement international enrichi à la rentrée de septembre 2023. À Colombes (92), le nouveau lycée prévu pour la rentrée 2025 comportera également des sections internationales. Les 8 départements franciliens ont vocation à offrir des sections internationales aux élèves de leur territoire.

FOCUS

UNE ÉCOLE EUROPÉENNE PARIS-LA DÉFENSE, À COURBEVOIE (92)

Cette **école européenne a ouvert ses portes à la rentrée 2019** au sein du lycée international Lucie-Aubrac de Courbevoie (92).

Son objectif est double :

- **Accueillir** les enfants de ressortissants européens qui s'installent en Île-de-France,
- **Offrir** un enseignement en langue qui soit de qualité pour tous les élèves du secteur.

Cette école fait l'objet d'un projet de construction dont le financement est porté par la commune de Courbevoie, la Région et le Département des Hauts-de-Seine qui en assure la maîtrise d'ouvrage.

Cet établissement public local d'enseignement international est le premier de ce type en Île-de-France. La Région lui apporte, comme à tous les autres lycées publics, une dotation de fonctionnement, l'équipement pédagogique nécessaire aux cursus, ainsi que l'accès à tous les dispositifs d'action éducative.

Participation de la Région : 28 M€

Il existe **53 sections internationales** dans les lycées franciliens



FOCUS

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU LYCÉE FRANCO-ALLEMAND DE BUC (78)



Cet établissement était inscrit sur la liste des rénovations globales du Plan pluriannuel d'investissement 2017-2027 de la Région. L'opération d'un montant total de 56 M€ a été financée par la Région à hauteur de 31 M€ et livrée en mars 2022.

Les travaux réalisés comprenaient la :

- **Réhabilitation** de 3 bâtiments, plus construction d'un nouveau bâtiment,
- **Création** d'un préau en continuité de la cour du lycée-collège,
- **Réhabilitation** du gymnase,
- **Rénovation** et mise aux normes des 7 logements de fonction,
- **Création** de 2 plateaux sportifs polyvalents,
- **Agrandissement** de la cour de récréation du lycée...

Plus de
350 000 Franciliens
utilisent QIOZ

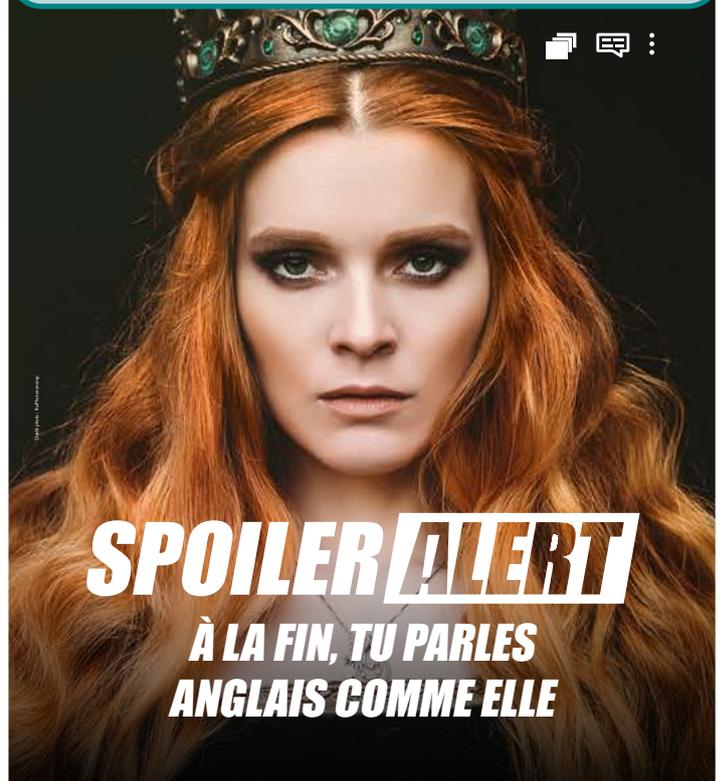
QIOZ : UNE PLATEFORME GRATUITE D'APPRENTISSAGE DES LANGUES

NOUVEAUTÉ

En 2019, la Région a lancé une plateforme *e-learning* d'apprentissage des langues, gratuite et accessible à tous les Franciliens de plus de 15 ans, disponible également sur smartphone pour une utilisation ludique et pédagogique.

Cette plateforme, qui propose l'apprentissage de **l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, du français langue étrangère (FLE), du portugais et du chinois mandarin**, s'inscrit dans la volonté de la Région de faire de l'Île-de-France une région multilingue. En permettant à tous les Franciliens d'apprendre, d'entretenir et d'améliorer leur pratique des langues étrangères, l'objectif est de renforcer l'employabilité et l'attractivité.

Enfin, dans le cadre de la solidarité avec le peuple ukrainien, **QIOZ met à disposition un enseignement du français en ukrainien.**



GRÂCE À QIOZ.FR, APPRENEZ
GRATUITEMENT LES LANGUES AVEC VOS
FILMS SÉRIES ET DOCUMENTAIRES PRÉFÉRÉS



Également disponible en application



Un service gratuit de la
Région
Île de France



OUVRIR LES LYCÉES AU MONDE PROFESSIONNEL

L'attractivité des lycées professionnels est un enjeu majeur pour l'équilibre de l'offre de formation dans l'ensemble des territoires, afin de répondre aux besoins économiques et aux métiers en tension, et préserver également des spécialités rares. Les lycées professionnels doivent donc être accompagnés afin de pouvoir proposer un cadre, des formations innovantes et de permettre des enseignements interactifs, connectés à leurs territoires et aux entreprises qui le composent. Cette politique prend appui notamment sur les Campus d'excellence que la Région développe avec les services de l'Éducation nationale et une information sur les métiers et les formations.



Ouvrir les lycées au monde professionnel

CAMPUS DES MÉTIERS

Les campus des métiers et des qualifications mettent en réseau acteurs économiques, de la formation et de la recherche, pour répondre aux problématiques d'emploi des filières industrielles des territoires. **6 campus des métiers et des qualifications sont à ce jour labellisés en Île-de-France, 3 sont en cours de renouvellement de label et 6 en construction.**

Avec la réforme du lycée professionnel, le concept de campus a évolué en « campus d'excellence ». Lieux plus innovants qui favorisent les synergies avec le territoire, le tissu économique local, l'enseignement supérieur, la recherche et le monde professionnel, **les lycées accueilleront fab labs, tiers-lieux et plateformes technologiques partagées.** Afin de développer plus encore cette dynamique de campus, **la Région souhaite déployer des campus au sein de lycées polyvalents,** bénéficiant d'investissements massifs.



FOCUS

CAMPUS VERSAILLES : PATRIMOINE ET ARTISANAT D'EXCELLENCE

Le Campus de Versailles est l'un des premiers projets de Campus des métiers et des qualifications de la Région Île-de-France à avoir obtenu le label *Campus d'excellence* et à être lauréat du programme d'investissements d'avenir. Autour des membres fondateurs que sont l'académie de Versailles, la région académique, la Région Île-de-France, CY Cergy Paris Université et le Château de Versailles, il rassemble 5 filières stratégiques pour le territoire francilien : **le patrimoine bâti, les métiers d'art et de design, l'horticulture et les espaces paysagers, la gastronomie et le tourisme.**

Répondre aux enjeux de raréfaction des talents sur ces métiers de savoir-faire constitue son premier défi. Il s'agit de préserver les techniques ancestrales et de les adapter aux défis actuels technologiques mais aussi écologiques. Mettre en lumière ces métiers et valoriser les apprenants de ce campus est un axe fort de ce campus riche d'une large diversité de public pour une formation tout au long de la vie.

FOCUS

UN CAMPUS DE L'INDUSTRIE CIRCULAIRE DE LA MOBILITÉ AUX MUREAUX (78)

La transformation majeure du secteur automobile face aux enjeux énergétiques et environnementaux amène les acteurs du campus historique « Conception et construction automobile », dont la Plateforme de l'automobile (PFA), à s'engager dans un projet de campus « **Industrie circulaire de la mobilité** ».

Il s'agit d'**accompagner les besoins en compétences** de la filière, à **repenser et à réinventer les produits** et procédures, d'**anticiper les mutations en cours.** L'industrie de la mobilité dans le contexte actuel va partager ses enjeux avec les domaines de l'énergie et du recyclage et des synergies sont à exploiter pour animer les 3 grands domaines du campus que sont la **prolongation de la vie des produits** (réetrofit), l'**énergie** (stockage, batteries et carburants alternatifs) et le **recyclage** (ré-emploi et éco-conception).

L'Île-de-France représente 20 % de l'emploi national de la filière automobile soit environ 40 000 emplois en 2019 dont plus de 28 000 dans les Yvelines.

Afin de développer ses activités, le campus bénéficiera dans ce bassin d'emploi d'un lieu d'incarnation au sein du site de **Renault Flins** dans lequel les premières formations se sont tenues.

RAPPROCHER LES LYCÉES DU MONDE DE L'ENTREPRISE

En 2022, la Région soutient **20 associations**, dont les actions concernent plus de **26 000 élèves**, comme les association 100 000 entrepreneurs, Job IRL et Article 1.

À travers le **dispositif École-Entreprise** pour développer des partenariats et permettre aux jeunes collégiens et lycéens de se munir de toutes les clefs utiles à la compréhension du monde économique et à l'organisation des entreprises, et à les accompagner dans la construction de leur projet.

En complément, la Région accompagne la création de **Comités locaux école entreprise** (CLEE). Les CLEE sont des espaces d'échange et de concertation, destinés à renforcer les relations entre les établissements scolaires et les entreprises au niveau local. Le renforcement de la démarche de rapprochement entre les acteurs économiques et les acteurs de l'éducation devrait permettre d'offrir de nouvelles opportunités pour les élèves parmi lesquelles des visites d'entreprises, des témoignages de professionnels ou encore l'organisation de forums des métiers.



6 CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS LABELLISÉS EN ÎLE-DE-FRANCE :

- **Campus des Métiers d'art et du design**, Paris, Manufacture des Gobelins (75)
- **Campus de la Transition numérique et écologique de la construction**, Cité Descartes, Champs-sur-Marne (77)
- **Campus Patrimoine et Artisanat d'excellence**, Versailles (78)
- **Campus Aéronautique et spatial, conception, production, maintenance 4.0**, Université d'Évry (91)
- **Campus de la Santé, de l'autonomie et du bien-vieillir**, Domaine de Chéroux, Vitry-sur-Seine (94)
- **Campus de la sécurité**, Les Bains-Douches, Argenteuil (95)

3 CAMPUS EN COURS DE RENOUVELLEMENT :

- **Campus Conception et construction automobile**, Université de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)
- **Campus Économie touristique**, Paris-Val d'Europe (77)
- **Campus Hub de l'aéroportuaire et des échanges internationaux**, Grand-Roissy-Le Bourget (77, 93, 95)

6 CAMPUS EN CONSTRUCTION :

- **Campus Mode Île-de-France**, Paris (75)
- **Campus Énergie bas carbone** (77)
- **Campus Intelligence Artificielle**, lycée Paul-Valéry (75)
- **Campus Agri-agro**, Seine-et-Marne (77)
- **Campus Économie du sport et des JOP**, lycée Marcel-Cachin, Saint-Ouen-sur-Seine (93)
- **Campus Industrie du futur**, lycée de Cachan (94)



Ouvrir les lycées au monde professionnel

FOCUS

« ORIENTATION 360° » FAIRE VIVRE LES MÉTIERS DE NOS CAMPUS À TRAVERS LA RÉALITÉ VIRTUELLE

Le projet « **Orientation 360°** » consiste à expérimenter un dispositif innovant d'information sur les métiers de la voie professionnelle, en déployant dans les académies des « classes mobiles » dotées de casques de réalité virtuelle et une bibliothèque de vidéos 360° de présentation de métiers en tension.

Le projet permet également de former les enseignants à l'animation des séances d'information sur l'orientation pour permettre d'animer des groupes de collégiens et de lycéens dans le cadre des heures dédiées à l'orientation, obligatoires à partir de la classe de 4^e.

Des vidéos de très grande qualité, adaptées au public des élèves de l'enseignement secondaire, ont été produites pour présenter des métiers en tension.

Une trentaine de métiers seront disponibles d'ici la fin de l'année 2022. L'objectif est de toucher 70 classes et 7 000 élèves par an en Île-de-France via les classes mobiles réparties dans les collèges-hôtes et les campus des métiers et des qualifications.

ORIANE.INFO : ORIENTATION ET MÉTIERS D'AVENIR

Oriane.info est un hub d'information : un outil unique et simplifié qui accompagne les Franciliens dans leurs projets d'orientation ou de reconversion. Le portail s'adapte aux profils de chacun et propose un parcours adapté aux compétences et aspirations des jeunes et prend en compte la réalité du marché de l'emploi sur le territoire.

NOUVEAUTÉ

ORIANE S'ENRICHIT

- **Guides** à disposition des post-3e et post-bac,
- **Annuaire** des partenaires labellisés référençant les offres de prestations d'information et de services d'orientation,
- **Remontée des événements** dans le domaine de l'orientation, à portée régionale ou territoriale, dans l'agenda d'*Oriane.info*

Des nouveautés vont compléter l'offre : les jeunes accéderont à **des fiches métiers en réalité virtuelle** et pourront nouer des contacts avec des professionnels. Pour les plus de 16 ans qui ont déjà la fibre entrepreneuriale, *Oriane.info* fait le point sur les démarches nécessaires à la création d'entreprise.



ORIANE EN 3 CHIFFRES

33 000 formations

6 000 établissements

600 fiches métiers sur les 25 bassins d'emploi de la région



FAVORISER L'ACQUISITION D'UNE CULTURE SCIENTIFIQUE

Lancé en 2021 par la Région sur la plateforme numérique *Île-de-France Smart Services*, **Mon Île-de-Sciences** est le service qui permet à tous d'accéder à la culture scientifique, technique et industrielle en Île-de-France. Ce service numérique propose notamment un agenda riche des événements et des actions de partage de la culture scientifique : **manifestations, conférences, jeux, festivals**, etc. sur de nombreux sujets (mathématiques, astronomie, santé, développement durable, etc.). moniledesciences.smartidf.services

FOCUS

FESTIVAL PARISCIENCE

La Région soutient le **festival Pariscience** qui propose aux élèves et à leurs professeurs de participer à des **projets d'éducation aux sciences et à l'image**. 3 jurys scolaires sont, chaque année, constitués pour participer à l'aventure Pariscience dont un jury lycéen.

La **18^e édition du festival se tiendra en octobre 2022** au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et à l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP). Il sera ponctué d'une **soixantaine de projections de documentaires scientifiques suivies de débats** avec des scientifiques et les équipes des films.

LA COMPÉTITION WORLDSKILLS (OLYMPIADES DES MÉTIERS)

La Région soutient financièrement la « Compétition Worldskills », plus grande compétition internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle. C'est l'occasion pour les jeunes, issus de différentes voies de formation, de réaliser une démonstration technique de haut niveau pour leur métier et leur pays. La création d'un Comité stratégique régional francilien permettra de valoriser l'excellence de la délégation francilienne.



FOCUS

« 1 000 STAGES : JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES POUR LES JEUNES FRANCILIENS »

Ce dispositif régional permet, chaque année, à **1 000 collégiens franciliens en classe de 3^e de réaliser un stage dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024**, afin de les sensibiliser aux valeurs de l'olympisme, du paralympisme, à la pratique physique et sportive, aux formations et aux métiers liés à l'organisation des Jeux.

Plus de 1700 collégiens, issus de 44 établissements ont déjà bénéficié de ce dispositif lancé en 2019 par la Région. Ils ont eu l'occasion de rencontrer de nombreux professionnels, des athlètes de haut niveau et de pratiquer plusieurs activités sportives.

Ces stages sont désormais accessibles aux instituts médicaux-éducatifs (IME). L'objectif est de faciliter l'intégration de ces enfants et adolescents dans les différents domaines de la vie, de la formation générale et professionnelle.



VALORISER LE MÉRITE DANS LES LYCÉES FRANCILIENS ET RENFORCER *LES CORDÉES* *DE LA RÉUSSITE*

La Région a fait de la relance de l'ascenseur social, de la valorisation du mérite et de l'excellence des axes forts de sa politique éducative en direction des jeunes lycéens d'Île-de-France.

BOURSES AU MÉRITE

Dès 2016, la Région a créé **des bourses au mérite à destination des étudiants boursiers ayant obtenu leur baccalauréat avec la mention Très Bien**. Cette aide d'un montant de **1 000 €**, versée durant l'année universitaire suivant l'obtention du baccalauréat, récompense ces nouveaux étudiants franciliens, et leur permet de faire face aux dépenses liées à leur entrée dans l'enseignement supérieur.

12 000 bourses ont déjà été attribuées.



AIDE AU DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (DAEU)

Afin d'offrir une deuxième chance aux non-bacheliers, la Région propose son aide pour la préparation au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU). Ce diplôme donne, à celles et ceux qui ont quitté le système scolaire comme aux salariés, la possibilité d'accéder aux formations supérieures ouvertes aux bacheliers et de se présenter aux concours de la Fonction publique pour lesquels le baccalauréat est requis. **Le montant de l'aide régionale est de 1 000 €.**

Au cours de l'année universitaire 2021-2022, la Région a accordé cette aide à **726 Franciliens**.

La Région soutient également le déploiement de ce type de parcours en cofinçant, à hauteur de près **de 1 M€** chaque année, les formations dispensées par les 12 universités franciliennes habilitées à préparer au DAEU.



L'ESSOR DU DISPOSITIF DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE EN ÎLE-DE-FRANCE

Les **Cordées de la réussite** est un dispositif national qui consiste à mobiliser l'enseignement secondaire (collèges, lycées), l'enseignement supérieur et le monde professionnel pour proposer des actions innovantes permettant d'accroître l'ambition scolaire des jeunes qui n'envisagent pas de poursuivre leurs études en raison de leur origine sociale, territoriale ou culturelle. Par l'accompagnement, le tutorat, le monitorat, les Cordées ont rencontré un succès inédit au cours de l'année scolaire 2021-2022. Elles ont constitué l'une des solutions pour limiter les effets de la pandémie et les chefs d'établissement ont souligné ce besoin d'accompagnement renforcé en répondant massivement à l'appel à projets.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, la Région a financé **56 Cordées dont 28 nouvelles** au profit de **45 872** élèves. Soit **+80 %** de bénéficiaires par rapport à l'année précédente. Ces jeunes étaient issus de **490 lycées** et **201 collèges**, pour un soutien régional total de près de 900 000 € **en augmentation de plus de 30 % par rapport à l'année précédente.**

Cette mobilisation du dispositif offre une **meilleure couverture géographique** du territoire notamment auprès **des lycées offrant des BTS** (les lycées de Franconville, Nemours, Choisy, Tremblay-en-France) mais aussi l'adhésion d'**un plus grand nombre d'universités et d'écoles** au programme, avec de nouvelles implantations (Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, Créteil, Vincennes, Dauphine, Assas, Inalco, École nationale supérieure des Mines et CNAM). Ces Cordées supplémentaires offrent une approche sur de **nouveaux secteurs d'activité porteurs d'emplois** (métiers de l'environnement, de la sécurité, carrières sociales).

Par exemple, **2 Campus des métiers et des qualifications** ont répondu au dernier appel à projets et ont rejoint les Cordées en 2022 : les Campus des métiers de la Construction et celui des Métiers Santé, Autonomie et Bien vieillir.

+80% de bénéficiaires
des Cordées de la réussite
en 2021-2022



ASSURER L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES ÉLÈVES DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

La Région Île-de-France contribue au fonctionnement des établissements privés sous contrat, via le forfait d'externat, prévu par le code de l'éducation, et œuvre en faveur du libre choix d'un établissement pour les familles franciliennes. Depuis 2016, les élèves des lycées privés sous contrat bénéficient des mêmes aides sociales régionales que ceux des lycées publics : l'effort régional consenti pour le soutien à la scolarité des élèves doit être équivalent dans le public comme dans le privé sous contrat. Par ailleurs, la Région propose également une aide à l'investissement en matière de sécurisation pour les lycées privés sous contrat.

PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SOUS CONTRAT

La participation régionale au fonctionnement des **218 lycées privés sous contrat** d'association avec l'État en Île-de-France porte sur les aides sociales, l'équipement des élèves, l'aide à la demi-pension et les frais de concours.

AIDES SOCIALES

AIDES À L'ÉQUIPEMENT

Cette aide permet aux établissements publics et privés sous contrat d'association avec le ministère de l'Éducation nationale d'**acquérir des équipements et matériels pédagogiques personnels** destinés aux élèves de première année des filières de production et de certaines filières de services.

Depuis la rentrée 2021, l'aide est étendue à la spécialité **« autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes »** et à la formation prépa-métiers niveau 3e. Plus de 230 formations sont désormais concernées par ce dispositif dont les aides annuelles s'échelonnent de **51 à 142 € par élève**.

Parmi les spécialités éligibles : santé (sauf sciences médico-sociales), accueil, hôtellerie, tourisme, coiffure, esthétique, spécialités des services aux personnes, protection de l'environnement, sécurité des biens et des personnes, vente et commerce, etc.

Les bénéficiaires :

- Les élèves de 3^e prépa-métiers scolarisés en lycée ou ÉREA.
- Les élèves de première année de CAP, Bac technologique et Bac professionnel des formations éligibles.
- Les élèves boursiers de première année de BTS et des diplômes assimilés.

AIDE À LA DEMI-PENSION

Il s'agit d'une aide annuelle destinée aux élèves demi-pensionnaires des lycées privés sous contrat d'association avec l'Éducation nationale. Elle s'échelonne de **94 € à 231 €** en fonction de 5 tranches de quotient familial régional annuel et intervient en déduction du montant à payer par les familles.

Montant de l'aide à la demi-pension, pour 2022-2023 :

- 231 €/ an si QF entre 0 € et 3125 €
- 186 €/ an si QF entre ≤ 3125 € et 4650 €
- 138 €/ an si QF entre ≤ 4650 € et 7050 €
- 117 €/ an si QF entre ≤ 7050 € et < 9390 €
- 94 €/ an si QF entre ≤ 9390 € et < 10140 €



Équipements individuels : Vêtements de représentation (costume, tailleur), vêtements et équipements de protection (blouse, gants, casque, etc.), outillage (couteaux, pinceaux, etc.), instruments (pipette, calculatrice), etc. L'équipement acquis par l'établissement est mis à la disposition de l'élève pendant sa scolarité.



Assurer l'égalité de traitement entre les élèves du public et du privé



AIDE AUX FRAIS DE CONCOURS

L'aide régionale aux frais de concours vise à soutenir les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) pour le paiement des frais de concours : inscription, hébergement, transport.

Les bénéficiaires :

Les élèves de dernière année de CPGE des lycées publics et des lycées privés sous contrat d'association avec le ministère de l'Éducation nationale dont la tranche de quotient familial est inférieure ou égale à 10 140 €.

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'aide est plafonnée à **290 € par concours** dans la limite de 3 concours maximum par élève, répondant aux conditions de ressources et sur production des justificatifs de dépenses.

AIDE À LA SÉCURISATION DES LYCÉES PRIVÉS SOUS CONTRAT

2 M€ ont été reconduits en 2020 pour permettre de poursuivre la **sécurisation des 218 lycées franciliens sous contrat**.

Afin de mieux protéger les communautés scolaires de ces établissements, les crédits mobilisés servent notamment au renforcement des dispositifs d'alarme anti-intrusion et de vidéosurveillance, ainsi qu'à des travaux de sécurisation des accès aux lycées (sas, contrôles d'accès, loges, travaux de barreaudages, etc.).

AIDE À L'INVESTISSEMENT DES LYCÉES PRIVÉS SOUS CONTRAT

Dans la continuité de ces dispositifs, la Région a souhaité prolonger son action en faveur de l'investissement des établissements privés sous contrat d'association avec l'État, en adoptant le principe d'une aide pour **rénovier, mettre aux normes et étendre les capacités d'accueil** de ces établissements. **Cette année, 10 M€ sont mobilisés.**

Cette aide pourra, par exemple, permettre la réalisation de travaux d'accessibilité pour les élèves en situation de handicap, la mise aux normes de sécurité incendie et également la réalisation de tous les travaux de rénovation et d'extension de locaux d'enseignement liés à l'ouverture de nouvelles formations, les restaurants scolaires et tous locaux nécessaires à l'accueil des élèves.

POUR RAPPEL

Tous les élèves de seconde de la voie professionnelle des lycées privés sous contrat d'association avec l'État reçoivent **un ordinateur portable fourni par la Région et les élèves des filières générales et technologiques peuvent, sur critères sociaux et à la demande des établissements, en bénéficier aussi.**



FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LES LYCÉES

La pratique d'une activité physique et sportive par les lycéens répond à l'enjeu de lutte contre la sédentarité. C'est pourquoi, la Région Île-de-France mobilise des moyens importants pour proposer aux lycéens des équipements sportifs de qualité et souhaite faire des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 un temps fort pour valoriser le sport auprès des jeunes. Depuis 2016, la Région a consacré 20 M€ pour la construction et la rénovation d'équipements sportifs pour les lycéens.

DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES NOUVELLES OU RÉNOVÉES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PPI

La Région intervient, dans le cadre de son Plan pluriannuel d'investissement (PPI), pour rénover et construire les **infrastructures sportives des lycées**. Elle accompagne également les **collectivités** dans la construction, reconstruction, extension et rénovation d'équipements sportifs lorsqu'ils répondent aux besoins des lycées publics et privés sous contrat.



Depuis 2016, la Région a consacré près de **20 M€** à la rénovation et à la construction d'équipements sportifs. **84** équipements sportifs sont mis à la disposition de **88** lycées à titre gratuit pour une période de 20 ans.

DES ÉQUIPEMENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES QUI BÉNÉFICIENT AUX LYCÉES

En 2021, la Région a financé, pour plus de **5 M€, 12 opérations de rénovation et de construction d'équipements sportifs de collectivités franciliennes**, telles que :

- La création d'un nouveau complexe sportif à **Mantes-la-Jolie** (78) utilisé par les élèves du lycée Saint-Exupéry et du lycée Jean-Rostand,
- La construction d'un complexe sportif à **Cormeilles-en-Paris** (95) qui bénéficiera aux élèves du lycée Le Corbusier et du lycée neuf qui ouvrira à l'automne 2022,
- La construction d'un équipement de haut niveau (escrime/ arts martiaux – Centre de préparation aux Jeux 2024) au sein du complexe sportif Bas Coquarts à **Bourg-la-Reine** (92) utilisé par les élèves du lycée Notre-Dame.

PARTICIPATION DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE AU PROGRAMME DES VOLONTAIRES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Afin de **favoriser la pratique sportive à long terme**, la Région Île-de-France est engagée comme un acteur de mobilisation de la jeunesse, en particulier des lycéens, dans la préparation des **Jeux de Paris 2024**.

Le **Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJOP) de Paris 2024 prévoit de mobiliser 45 000 Volontaires** qui auront la chance d'être au cœur de l'organisation du plus grand évènement sportif au monde, de devenir le visage de Paris 2024 et de contribuer à faire rayonner la région.

Dans sa volonté d'engager les habitants des territoires des Jeux, la Région Île-de-France, membre fondateur de Paris 2024, a donc mis en place un dispositif pour identifier les candidats qui souhaitent devenir Volontaires des Jeux.

Les lycéens, qui auront 18 ans révolus au 1^{er} janvier 2024, pourront ainsi candidater à ce programme de la Région et du COJOP Paris 2024 par le biais des services régionaux UNSS selon le rattachement académique de leur lycée.





L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS LES LYCÉES FRANCILIENS

L'éducation artistique et culturelle est un axe majeur de la politique culturelle de la Région Île-de-France. Par une action ciblée et volontariste, la Région veut favoriser l'ouverture d'esprit, l'épanouissement et la curiosité des jeunes en contribuant à l'égal accès de tous à l'art et à la culture. 3 piliers fondent cette action : l'acquisition de connaissances, la pratique artistique et la rencontre des œuvres et des artistes. Généralisée à l'ensemble des lycées, la Région appuie l'éducation artistique et culturelle sur la très grande richesse culturelle du territoire pour en faire bénéficier tous les lycéens franciliens et prioritairement les élèves des établissements les plus éloignés de l'offre culturelle pour des raisons géographiques et/ou sociales.



L'éducation artistique et culturelle dans les lycées franciliens

FAIRE DES LYCÉES LES PORTES D'ENTRÉE DANS L'ART ET LA CULTURE

Chaque lycée doit bénéficier d'une action ou d'un projet d'éducation artistique et culturelle. Pour l'année scolaire 2022-2023, **5 M€** seront consacrés à la mise en œuvre des actions d'éducation artistique et culturelle.

INNOVER EN PERMANENCE

La Région Île-de-France encourage chaque année de nouveaux programmes pour diversifier les propositions faites aux lycéens et élargir constamment le public concerné par les actions d'éducation artistique et culturelle.

5 M€ pour l'éducation
artistique et culturelle dans
les lycées

MAIS AUSSI...

Favoriser l'accès aux grands établissements culturels : la Région permet aux lycéens de découvrir des établissements comme le musée du Louvre, le Centre Pompidou, la Philharmonie de Paris ou le Château de Versailles. Elle organise l'accueil des élèves et des enseignants, et assure leur transport par bus, chaque fois que c'est nécessaire.

L'an dernier, près de **5 000 lycéens se sont rendus au Centre Pompidou et à la Philharmonie de Paris**, et près de la moitié d'entre eux, en provenance d'établissements situés pour la plupart en grande couronne, ont bénéficié d'un **transport en bus pris en charge par la Région**.

RECONDUCTION DES GRANDS PROGRAMMES POUR L'ANNÉE 2022-2023

Le programme pluridisciplinaire d'éducation artistique et culturelle incite les acteurs culturels à mener des actions structurantes auprès des lycées autour de 3 dispositifs distincts :

- **Pour les lieux culturels de proximité, aide « CREAC »** – convention régionale renouvelable sur 3 ans, pour encourager la découverte de l'offre culturelle proche des lieux de vie.
- **Pour les institutions culturelles à rayonnement régional ou national, aide « Programme d'éducation artistique et culturelle »**, pour porter des programmes diffusables sur l'ensemble du territoire francilien, particulièrement en direction des populations les plus éloignées de l'offre culturelle.

NOUVEAUTÉ

LES NOUVEAUTÉS DE L'ANNÉE

- **Soutenir la pratique culturelle des lycéens autour de la lecture** : la Région se dote d'un nouveau dispositif afin d'**encourager la création et le développement de clubs de lecture pérennes**, comprenant une **forte dimension de lecture à voix haute**. Des comédiens viendront faire des lectures et partager leur goût pour la lecture et le plaisir de lire à voix haute.
- La Région engage également la **création de ciné-clubs lycéens pérennes**, ainsi qu'un **programme de Leçons d'art**, sous forme de conférences données par des artistes, des conservateurs et des historiens de l'art.
- **Ouvrir plus encore les établissements à la création** : la Région encourage et soutient des **résidences d'artistes et d'écrivains** dans les lycées. En 2021, 26 % des résidences d'écrivains de la Région se déroulaient en lycées, premier lieu de résidence en Île-de-France.
- **Associer les lycéens à l'Olympiade culturelle 2022-2024** : partenaire majeur des Jeux olympiques et paralympiques 2024, la Région soutient les projets organisés avec des lycéens franciliens, portés par des structures culturelles, mais aussi sportives.
- **Pour les équipes artistiques, artistes, opérateurs et lieux culturels, aide « Soutien aux actions ponctuelles d'éducation artistique et culturelle »**, pour offrir une expérience artistique dans le cadre de projets plus ponctuels.

Gratuits pour les lycées, les projets doivent encourager la créativité et l'autonomie des élèves, être élaborés avec les équipes éducatives et enclencher une dynamique durable avec les établissements scolaires. Ce programme vient en complément de l'aide de la Région aux projets portés par les établissements ainsi qu'aux dispositifs sectoriels d'éducation artistique et culturelle qu'elle développe dans les domaines du livre et de la lecture, du cinéma et de l'audiovisuel, du spectacle vivant, du patrimoine et de l'architecture, et des arts visuels.

FOCUS

FESTIVAL THÉÂTRAL DU VAL-D'OISE RÉSIDENCE AUTOUR DU SPECTACLE LES OCÉANOGRAPHES D'ÉMILIE ROUSSET ET LOUISE HÉMON

Une action a été menée avec 3 classes du lycée éco-responsable Jean Perrin de Saint-Ouen-l'Aumône (95) autour du travail en résidence de la compagnie John Corporation, dans une approche artistique pluridisciplinaire, en lien avec les enjeux du développement durable. Elle a donné lieu à des ateliers de pratique artistique et à un parcours spectateur pour les élèves durant l'année 2021-2022.

L'ANNÉE 2021-2022 EN CHIFFRES

LE PROGRAMME PLURIDISCIPLINAIRE

Près de **150 projets** dans plus de **300 établissements** au bénéfice de **150 000 jeunes**.

LES PROGRAMMES SECTORIELS

Arts visuels

Flash collection : 50 lycées ont accueilli une sélection d'œuvres bidimensionnelles de petit format du Fonds régional d'art contemporain Île-de-France et ont bénéficié d'actions de médiation.

Livre et lecture

Leçons de littérature : 100 leçons programmées pour 9 000 élèves.



Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle de la Région Île-de-France :

1 156 élèves participants ont distingué 8 livres (1 par département), parmi les 40 en compétition. Un chèque-lire d'une valeur de 18 € a été offert par la Région à chacun des élèves.

Festival du livre de Paris : afin d'encourager la lecture, la Région, partenaire du festival, a offert un chèque-lire d'une valeur de 12 € à 8 000 lycéens inscrits à une visite du salon.



La Quinzaine de la librairie pour les lycéens : près de 1 300 élèves invités dans les librairies pour rencontrer des auteurs et des professionnels de la chaîne du livre. Chaque élève a reçu un chèque-live de 18 € pour pouvoir l'utiliser en librairie.

Cinéma

Lycéens et apprentis au cinéma : plus de 5 000 jeunes sensibilisés au cinéma et à l'image animée, 2 209 enseignants formés et 162 salles partenaires.



Ciné-débats :

30 volontaires du service civique ont été déployés en Île-de-France afin de favoriser la création et le développement des ciné-clubs lycéens pérennes, avec une attention particulière pour les établissements situés en grande couronne et dans les quartiers populaires.

Musique

Première Seine : lors du tremplin rock lycéens organisé par la Région et Rock en Seine, 36 groupes, soit 115 lycéens, se sont produits sur les scènes des six structures partenaires. Les 6 groupes finalistes ont joué devant le public de la salle de l'Empreinte (77).



Tous à l'orchestre ! : près de 19 000 lycéens sensibilisés au répertoire symphonique avec l'Orchestre national d'Île-de-France.



CITOYENNETÉ, VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET ENGAGEMENT

La Région dispose également de compétences éducatives, obligatoires ou facultatives, pour accompagner et soutenir les missions pédagogiques de l'État. C'est dans ce cadre que se déploient les actions en matière de citoyenneté, de laïcité et de promotion des valeurs de la République et de l'engagement. Sur le volet citoyenneté et valeurs de la République, chaque année, plus de **20 000 élèves** bénéficient de ces actions éducatives sur la citoyenneté et les valeurs de la République, pour un budget annuel de **plus de 1 M€**.

PRÉVENIR LA RADICALISATION : CONFÉRENCES, TÉMOIGNAGES ET ATELIERS

Afin de prévenir la radicalisation dans les lycées et pour développer l'analyse critique des jeunes, le cycle de conférences intitulé « **Des grands témoins contre le terrorisme** » est animé par des personnes qui ont vécu, dans leur chair, la réalité du terrorisme. Ces interventions permettent de sensibiliser les élèves aux risques et aux conséquences de l'endoctrinement.

LES « GRANDS TÉMOINS CONTRE LE TERRORISME »

Dans le cadre du programme « **Grands témoins contre le terrorisme** », Bilal Mokono, victime de l'attaque suicide aux abords du Stade de France le 13 novembre 2015 et Samuel Sandler, père et grand-père de victimes de Mohammed Merah, témoignent auprès des lycéens franciliens et abordent les questions du dialogue interreligieux, de la déportation, de l'antisémitisme, du respect, de l'ouverture et du partage.

Un partenariat régional avec l'Association française des victimes du terrorisme permet également à des victimes du terrorisme d'apporter leur témoignage. Parmi elles, sont intervenus l'année dernière : Alain Couanon, ex-otage de l'attentat de l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes à Paris en 2015, Simon Fieschi, gravement atteint à la colonne vertébrale par un tir des frères Kouachi lors de l'attentat de *Charlie Hebdo* en 2015, et Catherine Bertrand, victime de l'attentat du Bataclan le 13 novembre 2015.

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Région lutte contre les discriminations qui touchent les Franciliennes et les Franciliens que ce soit en raison de leur handicap, de leur origine, de leur genre ou de leur orientation sexuelle. Elle apporte son soutien aux actions des associations déployées sur le territoire dans l'objectif de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, de promouvoir l'engagement citoyen des jeunes et de lutter contre les discriminations : l'**Adric**, l'association **e-Enfance**, l'association **Femmes Solidaires**, la **Licra**, l'association **Eveil**, etc.

THEÂTRE INTERACTIF AVEC L'ASSOCIATION ENTRÉES DE JEU

L'association **Entrées de jeu** a conçu un programme afin de faire réfléchir et débattre les élèves sur des thématiques citoyennes :

- **Discriminations,**
- **Violences,**
- **Respect,**
- **Tolérance,**
- **Harcèlement en milieu scolaire.**

Abordés librement par la méthode de mise en situation, ces sujets amènent les jeunes à éprouver, sur scène, des voies de résolution de problèmes en improvisant avec des comédiens et à échanger avec leurs pairs.





PROGRAMME « LE VRAI DU FAUX » AVEC LE CENTRE INFORMATION DOCUMENTATION JEUNESSE

Le **Centre Information Documentation Jeunesse** anime des ateliers appelés «Le Vrai du Faux», outil d’animation pédagogique interactif d’éducation aux médias et à l’information, au cours desquels les lycéens sont mis en situation pour décrypter l’information.

NOUVEAUTÉ

FAVORISER LE RAPPROCHEMENT ENTRE LES JEUNES ET LA POLICE

Le dispositif «**Prox dans les lycées**» de l’association **Raid Aventure Organisation** vise à favoriser le dialogue entre la police et la jeunesse en proposant aux lycéens, encadrés par des policiers bénévoles et diplômés, de participer à des ateliers civiques autour des valeurs de cohésion, de citoyenneté et de vivre-ensemble. Au programme : ateliers de découverte des gestes et techniques professionnels en intervention, parcours d’obstacles en tenue de maintien de l’ordre et temps d’échange.

ENTREtenir LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Transmettre la mémoire des deux Guerres mondiales, de la Résistance et de la Shoah, aux lycéens : cette priorité régionale propose aux lycées des actions éducatives marquantes sur ces thématiques via des partenariats avec les plus grandes institutions. La Région travaille en partenariat avec :

- **Le Mémorial de la Shoah,**
- **Le Mémorial de Caen,**
- **Le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux,**
- **Mémoire 2000,**
- **L’Association pour le souvenir des fusillés du Mont-Valérien.**



MÉMORIAL DE LA SHOAH (75)

Afin d’accompagner le devoir de mémoire des lycéens, la Région organise chaque année des actions de sensibilisation en direction des établissements (visite des lieux de mémoire, expositions, projection de films, etc.) et un voyage d’étude à Auschwitz, en Pologne, complété de la réalisation d’un panneau restitué lors d’une exposition présentée à la Région Île-de-France.



MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE DU PAYS DE MEAUX (77)

Plus grand musée d’Europe sur la Première guerre mondiale, il a conçu un programme destiné aux lycées franciliens. Son objectif est de donner aux élèves les clés de la compréhension des mécanismes ayant entraîné ces événements afin de mieux appréhender le présent pour rappeler, perpétuer et approfondir le souvenir de la guerre 1914-1918.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Une action efficace en faveur de l'égalité femmes-hommes passe par des interventions de sensibilisation dans le milieu scolaire. La Région soutient des démarches innovantes, concrètes et adaptées au public jeune portées par Île-de-France Prévention Santé Sida et des associations. Le Centre Hubertine Auclert accompagne depuis de nombreuses années les professionnels dans la mise en œuvre de ces actions et propose de nombreux outils sur cette thématique.

SENSIBILISER LES JEUNES FILLES AU NUMÉRIQUE

Des programmes inédits **initient les jeunes filles aux métiers du numérique et de l'informatique**, dont le public féminin est encore trop éloigné. Ces programmes permettent, par exemple, l'apprentissage des codes HTML et CSS ou encore de sensibiliser par leurs pairs lycéens et lycéennes via des associations telles que Wi-Fille, Becomtech et Laps équipe du matin.

VALORISER DES MODÈLES FÉMININS

L'association **Comédie des Ondes** réalise des représentations de la pièce de théâtre participatif «Nobelles», au sein des lycées franciliens notamment situés dans les zones éloignées ou les quartiers populaires. La pièce permet de valoriser de nombreux parcours de femmes scientifiques, souvent méconnues (Rosalind Franklin, Hedy Lamarr, Marthe Gautier, etc.). La cérémonie est préparée en amont avec les élèves et la représentation est suivie d'un débat sur l'égalité femmes-hommes.



DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT DES LYCÉENS



CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES
2020-2022



À l'automne 2022, une nouvelle campagne d'appel à candidatures pour intégrer **le Conseil régional des jeunes (CRJ)** sera ouverte. L'engagement citoyen dans un conseil de jeunes est une véritable opportunité pour s'exprimer, donner son avis, débattre, monter des projets, rencontrer les élus régionaux. 128 sièges paritaires et représentatifs des territoires et de la sociologie des jeunes de 16 à 26 ans sont à pourvoir pour un mandat de 2 ans.

Être délégué de classe, c'est aussi s'engager ! La Région soutient des têtes de réseaux associatives qui interviennent en milieu scolaire pour favoriser cet engagement. Elles forment notamment les délégués de classe à représenter leurs camarades, à l'image de l'IFAC. La Croix-Rouge française propose, quant à elle, d'associer les jeunes à des projets solidaires de proximité.

À la rentrée, des lycées généraux, professionnels et technologiques franciliens accueilleront ces initiatives en faveur de l'engagement lycéen.

Par ailleurs, la Région poursuit ses partenariats avec le tissu associatif francilien pour favoriser l'engagement des jeunes et développer les solidarités, autour des thématiques telles que la lutte contre les discriminations, la déconstruction des préjugés raciaux, les théories du complot, l'égalité filles-garçons ou encore la laïcité.

À l'automne 2022,
une nouvelle campagne
sera lancée pour renouveler
le Conseil régional des jeunes



ANNEXE

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'URGENCE
POUR LES LYCÉES FRANCILIENS**

**45 OPÉRATIONS LANCÉES
ET 28 CHANTIERS EN COURS EN 2022-2023**

28 CHANTIERS EN COURS

Dans tous les départements d'Île-de-France, 28 chantiers sont en cours dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d'urgence pour les lycées franciliens 2017-2027* : des lycées neufs et rénovés pour tous.

PARIS (75)

- **Lycée Jacques-Decour à Paris 9^e** :
rénovation globale Montant estimé **100 M€**
- **Lycée Paul-Valéry à Paris 12^e** :
rénovation globale et création du Campus des métiers
de l'Intelligence artificielle **85,7 M€**
- **Lycée Fénelon à Paris 6^e** :
refondation du bâtiment principal **9,3 M€**
- **Lycée Racine à Paris 8^e** :
restructuration du service de restauration **6,8 M€**
- **Lycée Charlemagne à Paris 4^e** :
rénovation de la bibliothèque des Génovéfains **6,8 M€**

SEINE-ET-MARNE (77)

- **Lycée Jean-Moulin à Torcy** :
Restructuration globale **36,8 M€**
- **Lycée Uruguay-France à Avon** :
rénovation globale **21,8 M€**
- **Lycée François-Couperin à Fontainebleau** :
extension de capacité (500 places) et rénovation
de la demi-pension **15 M€**

YVELINES (78)

- **Lycée Les-Pierres-Vives à Carrières-sur-Seine** :
Extension de 600 places **32,8 M€**
- **Lycée Camille-Claudé à Mantes-la-Ville** :
extension de capacité de 300 places **31,8 M€**



Lycée Georges-Brassens à Evry-Courcouronnes (91)

ESSONNE (91)

- **Lycée Georges-Brassens à Évry-Courcouronnes** :
extension de 400 places **21,6 M€**
- **Lycée Talma à Brunoy** :
restructuration de la demi-pension
et des lieux de vie **15,4 M€**
- **Lycée Geoffroy-Saint-Hilaire à Étampes** :
construction d'un internat de 100 places **9 M€**

HAUTS-DE-SEINE (92)

- **Lycée Albert-Camus à Bois-Colombes** :
rénovation globale et extension
de capacité de 400 places **53,7 M€**

SEINE-SAINT-DENIS (93)

- **Lycée Marcel-Cachin à Saint-Ouen-sur-Seine** :
rénovation globale/reconstruction **64,5 M€**
- **Lycée Nicolas-Joseph-Cugnot à Neuilly-sur-Marne** :
restructuration globale et extension de capacité
de 400 places **48 M€**
- **Lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois** :
rénovation globale **47,3 M€**
- **Lycée Henri-Sellier à Livry-Gargan** :
extension de capacité du lycée (400 places) **27,6 M€**



Lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois (93)



Annexe : Mise en œuvre du Plan d'urgence pour les lycées franciliens

VAL-DE-MARNE (94)

- **Lycée Adolphe-Chérioux à Vitry-sur-Seine :**
restructuration d'ensemble - extension **80,5 M€**
- **Lycée Georges-Brassens à Villeneuve-le-Roi :**
reconstruction sur site **60,5 M€**
- **Lycées Louise-Michel/Langevin-Wallon à Champigny-sur-Marne :**
restructuration globale **59,1 M€**
- **Lycée neuf à Vincennes :**
construction lycée de 1 000 places **45,4 M€**
- **Lycée fusionné à Cachan :**
Restructuration bâtiment Léonard de Vinci **14,9 M€**

VAL-D'OISE (95)

- **Lycée Eugène-Ronceray à Bezons :**
rénovation globale **64,4 M€**
- **Lycée Gustave-Monod à Enghien-les-Bains :**
restructuration site Ouest - 2^e tranche **41,2 M€**
- **Lycée Pierre-Mendès-France à Villiers le Bel :**
extension de capacité de 600 places
(portant la capacité à 1 200 places) **27 M€**
- **Lycée Fernand-et-Nadia-Léger à Argenteuil :**
rénovation ciblée - restructuration du bâtiment principal
et des logements de fonction **26,7 M€**
- **Lycée Galilée à Cergy :**
rénovation de la cuisine et de ses locaux **5,3 M€**



FOCUS

PAUL-VALÉRY À PARIS 12^e : RÉNOVATION GLOBALE ET CRÉATION DU CAMPUS DES MÉTIERS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - 85,7 M€

La rénovation de la cité scolaire Paul-Valéry (Paris 12^e) s'inscrit dans le Plan Intelligence artificielle 2021 de la Région Île-de-France et conduit à la création d'un campus Intelligence artificielle, en partenariat avec le rectorat de Paris et la région académique d'Île-de-France.

Le projet comprend la réalisation d'un tiers-lieu, futur espace de rencontres et d'apprentissage, ouvert sur la ville et sur la cité scolaire, dédié à l'innovation et à l'intelligence artificielle.

Depuis 2020, 5 start-up préfigurent et expérimentent, avec des classes pilotes, des outils pour favoriser l'apprentissage et accompagner l'enseignant dans sa pratique pédagogique. Ces expérimentations ont été financées par la Région Île-de-France et Bpifrance.

La convention constitutive pour la préfiguration du campus Intelligence artificielle, liant la Région Île-de-France aux rectorats de Paris et de la région académique, associe également Sorbonne Université.

45 OPÉRATIONS LANCÉES EN 2022-2023

Inscrites dans le *Plan d'urgence pour les lycées franciliens 2017-2027* : des lycées neufs et rénovés pour tous, 45 opérations sont entrées en phase d'études/diagnostics/sélection de la maîtrise d'œuvre). Certaines entreront progressivement en phase chantier au cours de l'année 2022-2023.

PARIS (75)

- **Lycée Rabelais à Paris 18^e** :
reconstruction **43 M€**
- **Lycée Charlemagne à Paris 4^e** :
restauration de la bibliothèque **6,8 M€**

SEINE-ET-MARNE (77)

- **Lycée Pierre-de-Coubertin à Meaux** :
rénovation globale et extension de capacité de 270 places pour la filière aéronautique **75 M€**
- **Lycée fusionné à Coulommiers** :
rénovation globale (tranche 1) **50,4 M€**
- **Lycée Henri-Becquerel à Nangis** :
extension de 400 places **34,9 M€**
- **Lycée Joliot-Curie à Dammarie-les-Lys** :
toit-façade - rénovation énergétique **17,6 M€**
- **Lycée Galilée à Combs-la-Ville** :
restructuration du Pôle Science **8 M€**
- **Lycée Gaston-Bachelard à Chelles** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**
- **Lycée Louis-Lumière à Chelles** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**
- **ERPD Saint-Mammès à Moret-sur-Loing** :
toit-façade - rénovation **6 M€**
- **Lycée Simone-Veil (site René Cassin) à Noisiel** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**

YVELINES (78)

- **Lycée Évariste-Galois à Sartrouville** :
rénovation globale et extension de 250 places **65,6 M€**
- **Lycée Le Corbusier à Poissy** :
rénovation globale **58,5 M€**
- **Lycée Jeanne-d'Albret à Saint-Germain-en-Laye** :
rénovation globale **40 M€**
- **Lycée Jules-Ferry à Versailles** :
restructuration des ateliers et rénovation de la restauration scolaire **22 M€**
- **Lycée Vaucanson aux Mureaux** :
restructuration partielle **10,9 M€**
- **Lycée Jacques-Prévert à Versailles** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**

ESSONNE (91)

- **Lycée Nadar à Draveil** :
Extension de capacité de 600 places **30,4 M€**
- **Lycée André-Marie-Ampère à Morsang-sur-Orge** :
extension de capacité de 600 places **25 M€**
- **Lycée Paul-Langevin à Sainte-Geneviève-des-Bois** :
toit-façade - rénovation énergétique **7,6 M€**
- **Lycée Georges-Brassens à Évry-Courcouronnes** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**
- **Lycée L'Essouriau aux Ulis** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**
- **Lycée Parc de Vilgénis à Massy** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**
- **Lycée Léonard-de-Vinci à Saint-Michel-sur-Orge** :
création d'une salle de musculation en bâtiment démontable **500 000 €**

HAUTS-DE-SEINE (92)

- **Lycée neuf à Colombes** :
construction lycée neuf de 1 200 places **45 M€**
- **Lycée Jean-Jaurès à Châtenay-Malabry** :
rénovation globale **40 M€**
- **Lycée Montesquieu au Plessis-Robinson** :
reconstruction et extension de 200 places **40 M€**
- **Lycée Lakanal à Sceaux** :
rénovation de la demi-pension **16 M€**
- **Lycée Emmanuel-Mounier à Châtenay-Malabry** :
toit-façade - rénovation énergétique **12,2 M€**
- **Lycée Santos-Dumont à Saint-Cloud** :
construction d'espaces sportifs couverts **8 M€**
- **Lycée Voilin à Puteaux** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**
- **Lycée Jacques-Monod à Clamart** :
création d'un foyer, salles de classe, espace documentaire en bâtiments modulaires **5 M€**

SEINE-SAINT-DENIS (93)

- **Lycée Eugénie-Cotton à Montreuil** :
toit-façade **6 M€**
- **Lycée Jean-Jaurès à Montreuil** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**



Mise en œuvre du Plan d'urgence pour les lycées franciliens



Lycée Marcelin-Berthelot (94)

VAL-DE-MARNE (94)

- **Lycée fusionné à Cachan** :
rénovation globale (bâtiment Eiffel) **84,1 M€**
- **Lycée Marcelin-Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés** :
restructuration de la demi-pension **11 M€**
- **Lycée Romain-Rolland à Ivry** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**
- **Lycée Louis-Armand à Nogent-sur-Marne** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**
- **Lycée Gourdou-Leseurre à Saint-Maur-des-Fossés** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**
- **Lycée Camille-Claudel à Vitry-sur-Seine** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**

VAL-D'OISE (95)

- **Lycée Jacques-Prévert à Taverny** :
toit-façade - rénovation énergétique **13,7 M€**
- **Lycée Jean-Jaurès à Argenteuil** :
création d'un internat de 100 places
en bâtiments modulaires **11 M€**
- **Lycée Gérard-de-Nerval à Luzarches** :
toit-façade - rénovation énergétique **8,5 M€**
- **Lycée Jean-Mermoz à Montsoulst** :
toit-façade - rénovation énergétique **6 M€**
- **Lycée Gérard-de-Nerval à Luzarches** :
restructuration de la demi-pension du collège Noailles
au profit des élèves du lycée **5,7 M€**





© Sergio Crazzia

DOSSIER DE PRESSE



Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél.: 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**
 **iledefrance**
 **iledefrance**